

## **Chômage, précarité et pauvreté dans les pays capitalistes développés**

### **Réflexions sur le cas de la France**

**Nicolas BENIES**

La pauvreté est devenue, sous les coups de butoir du chômage de masse et de l'élargissement de la précarité au travail, un sujet de préoccupation centrale dans les pays capitalistes développés, et un facteur d'inquiétude et d'anxiété. Son existence est ressentie par l'ensemble de la population, en particulier les jeunes, soumis du dur régime du chômage récurrent - alternance emploi/chômage -, qui la voit devant leur porte. Le chômage, en France comme dans tous les autres pays développés, touche, ou a touché toutes les familles, tous les ménages. Les chiffres ne suffisent pas. Ils sous-estiment les situations, les parcours en rendant compte seulement des états. Ils ne rendent pas compte non plus de l'intériorisation et du chômage et de la pauvreté. La corrélation est forte, notent les auteurs d'un rapport du commissariat général du Plan sur le chômage en France, entre le risque de chômage et le suicide. Depuis le début des années 90, le taux de suicide des 35-44 ans est devenu supérieur à celui des classes d'âge plus élevées. Le développement de l'économie parallèle, le travail au noir représentent des conditions de survie, comme les trafics, notamment celui de la drogue. Il manque des études sur ces économies parallèles, dites informelles dans d'autres parties du monde. Logiquement, elles exercent une influence sur l'économie formelle, en distillant des remises en cause de l'ensemble des acquis sociaux, en faisant accepter chômage et pauvreté. Elles ont aussi comme conséquences des « zones de non-droit », dans certains quartiers, certains immeubles à l'image des ghettos américains, ou des favellas. La montée des emplois multiples dans l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest, est une autre façon d'y répondre. Plus de 5 millions de personnes auraient deux emplois ou plus, soit environ 3,5% de la population active, pour les pays d'Europe de l'Ouest.<sup>1</sup> Les entreprises multiplient ce genre d'emploi, en particulier pour les cadres. L'augmentation du chômage des cadres - en France, depuis 1992, et plus encore après la récession de 1993 - explique cette transformation.

L'incertitude est le facteur dominant. Le futur ne se construit pas. Le temps est déstructuré, et le présent n'a plus de sens. Le passé lui-même n'explique plus le présent. Il est vécu comme un Eden. Les « micro-identités » - pour employer un terme forgé par Bertrand Badie - fleurissent pour essayer de se référer à un ensemble. Le « communautarisme » sévit aux Etats-Unis, chacune de ces communautés, mythique le plus souvent, comme les « micro-identités », s'opposent les une aux autres. L'éclatement social est une donnée de notre monde. Parce qu'il vit sur un passé dépassé. Celui de la guerre froide et de la coexistence pacifique, comme celui des « 30 glorieuses » et de l'Etat-providence. Ce monde là n'existe plus, même s'il laisse des traces. Le nouveau monde en train de naître, celui de l'après guerre froide, voit l'émergence d'une nouvelle ère pour le capitalisme, la « mondialisation », dans laquelle les repères d'autrefois ont disparu, et où le capitalisme est le seul horizon crédible. Ce nouveau monde appelle la construction d'un nouveau cadre théorique. Les formes de domination se sont transformées. Ils s'exercent désormais via des marchés financiers fortement internationalisés. La restructuration d'ensemble du capitalisme en découle. Le nouveau régime d'accumulation - la forme de création des richesses - définissant une nouvelle norme de production et de consommation, comme une métamorphose de la forme de l'Etat, est en train de se constituer.

---

<sup>1</sup> Cité dans « Courrier international » du 7 mai 1997, traduction d'un article d'un journal dominical allemand, « Welt and Sontag ». Suivant ce journal, c'est la Suède qui remporte la palme avec 83 pour mille travailleurs ayant deux emplois ou plus. La France se situant dans la moyenne avec 34 pour mille, et l'Allemagne 27 pour mille.

Dans cette optique, la pauvreté est à la fois un problème réel et une « construction sociale » qui a des caractéristiques différentes suivant les pays.<sup>2</sup> Elle exerce pourtant des effets de déstructuration du corps social, et conduit à la crise des formes d'intégration à la fois par le travail et par l'école, par un effet-boomerang. L'école reste un cadre d'intégration - et même, en France d'assimilation - tout en subissant la crise de l'emploi.

Dans ce nouveau monde, les formes d'intégration que le mouvement ouvrier avait su organiser se sont aussi évanouies. Les oppositions entre salariés, et plus encore entre salariés et chômeurs obligent à les reconstruire à les refonder. Les contre pouvoirs sont une nécessité à la fois éthique, pour la défense des salariés, pour lutter contre le chômage et la pauvreté, et, paradoxalement économique, pour permettre au capitalisme de reconstituer un marché final qui lui manque cruellement. Pour le moment, ce mouvement ouvrier ne sait plus quelle société alternative au capitalisme, il pourrait proposer. Toute son orientation est à repenser.

La difficulté d'analyser la pauvreté en découle. Elle provient, en partie, des changements de perspective. Les « pauvres » ne sont plus intégrés à un ensemble qui les dépassait, et leur donnait une identité. Désormais, ils apparaissent éclatés - on parle de parcours de pauvreté pour chacun des individus -, individualisés. Ils ne forment pas un groupe social. Robert Castel parle de « désaffiliation » et Serge Paugam de « déqualification sociale »,<sup>3</sup> pour rendre compte de la situation des individus, et de leur vécu. Ils apparaissent, suivant toutes les études, comme très hétérogènes. Ainsi en France, le CERC - Centre d'Etude des Revenus et des Coûts - n'a pas trouvé de caractéristique unique pour identifier un groupe social, ni de cause principale ayant entraîné la pauvreté.

Au-delà de l'hétérogénéité des individus classés comme pauvres, de leur « désaffiliation », le risque de la pauvreté, ressenti comme possible, exerce une influence sur l'ensemble de la société, en délitant tous les liens sociaux. Il gangrène les relations sociales et se traduit par l'individualisation des problèmes et le recul des formes de solidarité. Cette angoisse sociale bride toute créativité, y compris pour les entreprises elles-mêmes qui n'osent plus innover.

En France - et en Grande Bretagne, comme dans la plupart des pays développés - les pauvres, les exclus sont tout à la fois rejetés et font peur. Ils sont assimilés à ces « classes laborieuses, classes dangereuses » que craignait la bourgeoisie au 19<sup>ème</sup> siècle.<sup>4</sup> Les pauvres sont considérés comme des « déviants », par toute une partie de la sociologie anglo saxonne, celle qui utilise, aux Etats-Unis notamment, les indicateurs de comportement de l'*underclass*, terme qui indique déjà le mépris. Ils classent ainsi les mères célibataires, les individus ayant abandonné l'école, ou ceux qui bénéficient des aides sociales dans ces déviants. Sans parler de ceux comme qui, comme Lawrence Mead, fait du désœuvrement de l'*underclass*, la conséquence d'une faillite morale...<sup>5</sup> L'exclusion, le terme est utilisé en France et il connaît un grand succès depuis les années 80, est un peu fourre-tout et « chewing-gum » - c'est un terme qui change de contenu suivant les auteurs - pour rendre compte des formes nouvelles de la pauvreté, se superposant aux formes anciennes. L'exclusion donne l'idée fautive, refusée

<sup>2</sup> Voir le rapport du CERC association, « La pauvreté en France aujourd'hui, en particulier les contributions de Bernard Gazier et de Serge Paugam.

<sup>3</sup> In « L'exclusion, l'état des savoirs », La Découverte, 1996. Une somme.

<sup>4</sup> Voir Louis Chevalier, « Classes laborieuses et classes dangereuses, à Paris pendant la première moitié du 19<sup>ème</sup> », Le livre de Poche, 1978.

<sup>5</sup> Voir le résumé des différents substrats théoriques concernant l'exclusion sociale, donc la pauvreté in « Revue Internationale du Travail » n°5-6, 1994, « Exclusion sociale et solidarité sociale : trois paradigmes », d'Hilary Silver. Un résumé à la fois étonnant et nécessaire sur les théories en vogue dans l'ensemble des pays développés.

par l'ensemble des auteurs réunis autour de Paugam,<sup>6</sup> d'un groupe social, « les exclus ». Ce n'est pas le cas. De plus, les « exclus » continuent de participer à la vie en société, en consommant par exemple. Il faudrait plutôt parler d'*exclueurs*, encore que le mot ne soit - pas encore ! - dans le dictionnaire. Il mettrait l'accent sur une partie de la réalité. « Il » en est qui décide d'exclure, notamment de l'emploi... Ce « il » fait référence à des effets de système.

Les pauvres, les exclus synthétisent toutes les angoisses, et jouent, de ce fait, un rôle actif à la fois dans la définition des politiques sociales et dans les restructurations en cours. Le rejet de la pauvreté, et donc des pauvres, est, en fait, l'expression de la peur du chômage. La corrélation est ressentie par les populations entre chômage et pauvreté, tous les sondages l'indiquent. La figure du SDF - du sans domicile fixe, expression forgée par les médias -, du mendiant inquiète. Si l'on suit les chiffres de la pauvreté monétaire, c'est pourtant une paradoxale stabilité de la pauvreté depuis 30 ans que l'on est obligé de constater, en France, à environ 10% de la population.<sup>7</sup> Mais la pauvreté a changé de signification. Sur les 10 dernières années, elle est devenue inéluctable, comme un passage obligé. « Tout vaut mieux que ça » est le nouveau leitmotiv. Elle sert à accepter le chômage de masse, la précarité et les remises en cause des politiques sociales. Elle jette un nuage de fumée sur les causes du chômage de masse, qui est seulement cité dans la plupart des études. Les feux de l'analyse sont centrés sur la pauvreté, l'exclusion, sur l'accès à la citoyenneté. Façon à la fois d'insister sur une conséquence de l'exclusion de l'emploi - le rejet social - et d'éviter le débat sur les causes de la pauvreté, les effets de système, des politiques mises en place qui conduisent à restructurer le travail, à changer le visage de la classe ouvrière, à la crise de l'emploi, et non pas à la crise du travail ou à la fin du travail.

Les « exclus » sont aussi divers qu'il y a de rejets sociaux. Cette notion revient à insister sur les parcours individuels. Or, le chômage de masse et la précarité qui en découle, sont à l'origine du nouveau visage de la pauvreté, apparu dans les années 1980. Dans cette deuxième récession internationale, depuis 1974, qui a vu la victoire du libéralisme, la progression du chômage est une réalité dans tous les pays développés, comme le début de la déréglementation sociale. Ainsi les causes économiques et sociales du chômage de masse - et par là même du nouveau visage de la pauvreté - résident dans les politiques économiques de l'Etat - d'inspiration libérale -, comme dans les politiques des entreprises - la flexibilité du travail.

C'est le chômage de masse, plus que la pauvreté, qui a des répercussions politiques et sociales. Par le désespoir qu'il induit, il ne rend pas crédible les grandes luttes collectives,<sup>8</sup> et conduit à accepter des remises en cause des avantages acquis. Il a aussi, ce risque de la pauvreté, des conséquences politiques. Le bilan de la gauche au gouvernement à partir de 1981 - mise en œuvre de la politique d'austérité et de désinflation compétitive - a tué l'espoir de changement. Le désespoir devient un facteur politique et permet au Front National, le parti d'extrême-droite français, d'apparaître comme l'alternative, par un jeu de miroirs sur toutes les peurs et toutes les angoisses que chômage et pauvreté suscitent. Les « boucs émissaires » sont de retour.

<sup>6</sup> « L'exclusion, l'état des savoirs », opus cité.

<sup>7</sup> Voir rapport du CERC, opus cité et « La pauvreté monétaire » in INSEE-synthèses n°5 sur « Revenus et patrimoine des ménages », août 1996.

<sup>8</sup> Le mouvement social de novembre-décembre 1995, en France, ne vient pas infirmer ce constat. Ce sont surtout les salariés des fonctions publiques qui se sont lancés dans ce mouvement, avec le soutien passif des salariés du privé. Il a empêché les tentatives de division, sans que ce mouvement puisse devenir un creuset d'expériences communes. Il a, malgré ses limites, ouvert une nouvelle période de luttes sociales en France.

Cette angoisse se trouve relayée par les films, les romans, la musique, un environnement culturel qu'il faut prendre en compte pour comprendre les effets de cette déchirure sociale.<sup>9</sup> Le succès du film « The Full Monty » - le grand jeu -, six chômeurs de Sheffield, région de l'Angleterre dévastée par le chômage, se prennent pour les « Chippendales », comédie sur le chômage et la pauvreté, indique le degré d'angoisse sociale vécue et ressenti par les populations, et pas seulement en Angleterre. C'est un rire dirigé vers nous-mêmes... Parce qu'il vaut mieux en rire...

La pauvreté est aussi très souvent corrélée à l'immigration. Les immigrés sont les premiers licenciés, en fonction des formes de restructuration des entreprises qui commencent à licencier les OS, les ouvriers spécialisés. Les employeurs - ceux de l'automobile en particulier - les avaient fait venir des pays du Maghreb, du Maroc surtout, pour résoudre leur problème de main d'œuvre, et ils s'en débarrassent aujourd'hui. La pauvreté, l'exclusion inverse la donne. De victimes des restructurations, les immigrés - catégorie qu'il faudrait définir, certains sont Français - deviennent des « fauteurs de troubles », dans tous les sens du terme, qui utilisent la Sécurité sociale. Or, les « pauvres » - ceux qui vivent avec moins de 3300 francs par mois - sont de toutes origines. C'est, paradoxalement - comme on le constate aux Etats-Unis ou en Angleterre depuis longtemps -, une des raisons de la progression sans frein du racisme. Lorsque les conditions de vie sont très proches, les différenciations recherchées, rêvées sont les plus profondes. De plus, en France comme la plupart des pays développés, les lois limitant l'immigration sont très strictes. Elles n'empêchent pas l'immigration clandestine, mais elle est visiblement très faible. Les « sans-papiers » dont on parle beaucoup en France sont une conséquence des lois de 1993, dites lois Pasqua, transformant les « étrangers » séjournant régulièrement en France en « clandestins ». Cette immigration clandestine sert les intérêts de quelques entreprises - notamment celles du textile du Nord de la France - qui peuvent surexploiter une main d'œuvre taillable et corvéable à merci, sans possibilité de se défendre. Depuis 1974, la législation n'a cessé de se durcir. Le Front National, qui en fait son cheval de bataille, ajoute à la confusion en mêlant français et immigrés. Son audience s'accroît en proportion de l'angoisse qui touche toutes les couches sociales - et les ouvriers plus que les autres parce qu'ils perdent la considération sociale dont ils bénéficiaient auparavant grâce à leur travail considéré comme productif<sup>10</sup> - en se servant du couple immigration/pauvreté comme repoussoir et diffuse le poison du racisme qui trouve un terreau favorable.<sup>11</sup>

Cette pauvreté est la pointe immergée de l'iceberg de la montée des inégalités constatée dans l'ensemble des pays capitalistes développés. Les années 1990 les ont vu progresser plus encore

---

<sup>9</sup> Nous empruntons le terme à Alain Lipietz, « La société en sablier », éditions La Découverte, 1996. Image plus juste que « fracture sociale », permettant de comprendre la montée des inégalités comme un processus.

<sup>10</sup> Comme le notait Marx, il fallait ajouter productif de plus value... La force du PC leur donnait une place sociale, dans la mesure même où celui-ci donnait une définition très restrictive de la classe ouvrière limitée à la seule catégorie socioprofessionnelle des ouvriers.

<sup>11</sup> Cf. l'enquête de Philippe Bataille, « Le racisme au travail », Editions La Découverte, 1997. Sa description met l'accent sur le progrès du racisme dans toutes les structures sociales, que ce soit dans les entreprises - la préférence nationale est une réalité -, dans les commissariats, à l'ANPE... Sa conclusion respire l'optimisme, revenir à la lutte quotidienne contre ce que le mouvement ouvrier a toujours qualifié d'ennemi de la classe ouvrière. Il est paradoxal de constater cette montée du racisme allant de pair avec le recul des solidarités internationales et par là même nationales, au moment où l'internationalisation des entreprises est une autre réalité.

que dans la décennie précédente. Particulièrement celles entre les hommes et les femmes.<sup>12</sup> Ses manifestations deviennent visibles dans le milieu des années 1980, sous le nom de « nouvelle pauvreté ». Dans le même temps l'appauvrissement, la sensation de la baisse du niveau de vie, est l'autre réalité qui explique la montée de l'anxiété et de l'angoisse de devenir chômeur et pauvre. « En 1980-81, la moitié du groupe des défavorisés (sic) était composé de retraités » et le second de chômeurs (19%). « En 1994, la part représentée par les chômeurs dans la population des défavorisés a doublé (37%). » C'est devenu la catégorie la plus importante<sup>13</sup> qui est, en plus victime du surendettement.<sup>14</sup> Concernant l'appauvrissement, le freinage des salaires depuis 20 ans s'est traduit par le recul de 10 points de la part de salaires dans la valeur ajoutée, passant de plus de 45% au milieu des années 70 à 35% aujourd'hui. La corrélation entre la pauvreté, le rejet social - lié à la perte de l'emploi - et la dégradation de la santé est soulignée. Les chômeurs sont malades, parce qu'ils se sentent rejetés. La pollution elle-même est un facteur d'approfondissement des inégalités. Lorsque l'eau courante n'est plus potable, l'achat d'eaux minérales pèse plus sur les ménages à faible revenu que sur les autres. Elle accentue la dégradation de la santé pour les plus bas revenus. La réponse se trouve dans des politiques écologiques.

La crise urbaine est une autre dimension de ce problème. Elle est liée à la désindustrialisation de régions entières, et à l'exclusion - au sens strict - du marché du travail des travailleurs non-diplômés considérés comme non-qualifiés. C'est aussi une construction sociale. Aux Etats-Unis, ces effets de reproduction de la pauvreté sont renforcés par le système scolaire. Les populations démunies sont obligées de fréquenter les écoles publiques, faute de pouvoir se payer les écoles privées, socialement considérées comme dévalorisantes. Cette crise urbaine, qui est aussi une crise du logement, ne peut être dissociées des causes du chômage de masse. Elle est la conséquence d'une politique, la relégation, allant dans le sens de la « ghettoïsation » qui n'est pas encore une réalité en France.<sup>15</sup> Assurer le droit au logement est le minimum pour permettre à chacun d'avoir une possibilité de retrouver un emploi. Toutes les enquêtes montrent que l'absence de logement conduit au rejet social. Elle se voit sur la manière de se conduire. Mais pour assurer ce droit, encore faudrait-il sortir de la logique du marché, du libéralisme.

Une des conséquences supplémentaire de libéralisme économique est la diffusion de l'idéologie que seule la fortune est légitime, peu importe son origine. Etre pauvre, dans cette conception, provient de la volonté individuelle. Dans le même temps, le droit, la morale, l'éthique n'ont plus droit de cité. Les patrons ne respectent plus le droit du travail, alors pourquoi respecteraient-ils les autres droits ? La corruption en découle fort logiquement. Une série télévisée, avec pour héros un jeune cadre aux dents longues, « Profit » c'est son nom, montre le monde des affaires comme une gigantesque entreprise maffieuse.<sup>16</sup>

<sup>12</sup> Cf. Bihl et Pferfferkorn « Homme/Femmes, l'introuvable Egalité », aux éditions de l'Atelier, 1996. Les inégalités dans le travail sont légions, et pas seulement en termes de statut mais aussi en termes de pénibilité. Le mouvement syndical n'a pas encore pris conscience des transformations dans le salariat, dont la plus importante est cette arrivée massive des femmes, qui suppose de prendre en compte toutes les revendications autour des droits des femmes et des revendications féministes.

<sup>13</sup> Rapport du Plan, « Chômage, le cas français », 1997.

<sup>14</sup> Au moment de la création des commissions sur le surendettement, à la fin des années 80, en France, le profil du surendetté était un fonctionnaire de catégorie C ou B. En 1997, le surendetté est chômeur. Les banques refusant d'annuler les dettes, la descente dans la pauvreté est rapide.

<sup>15</sup> Voir les contributions sur ce thème dans « L'exclusion, l'état des savoirs », opus cité.

<sup>16</sup> Les « polars » s'y mettent aussi, comme par exemple, « Offre Publique d'Assassinat » - une superbe idée du traducteur, Dominique Rinaudo - de Stephen W. Frey, aux éditions du Seuil, dans lequel les dirigeants des grandes banques américaines sont présentés comme une sorte de conseil d'administration de la mafia, qui peut

On sait - c'est la conclusion de toutes les études - que la génération qui a 30 ans aujourd'hui, toutes choses - sociales faut-il ajouter - étant égales par ailleurs, n'arrivera jamais au niveau de vie de la génération précédente, encore moins de celle du « baby boom ». Les jeunes, et les femmes qui arrivent massivement sur le marché du travail, sont donc les premières victimes de cette montée de la pauvreté, de la précarité et de l'appauvrissement. Devant cette réalité macro-sociale - la pauvreté et l'appauvrissement sont le résultat d'un contexte économique et des lois de fonctionnement du système -, les solutions recherchées se sont situées au niveau micro-social, à l'échelle des individus ou des groupes - mesures spécifiques pour les jeunes, politiques d'insertion -, qui ont toutes logiquement échouées. Cet échec même, paradoxalement, les a confortées en développant l'idée qu'elles n'ont pas été assez « ciblées ».

La décennie 1990 a vu la croissance des inégalités, via la poussée du chômage dans tous les pays capitalistes développés. Le Japon même ne fait plus exception à la règle commune. Depuis la profonde récession de 1993, les licenciements - et pas seulement les suppressions d'emplois - touchent désormais les salariés. C'est un traumatisme important qui joue un rôle dans la crise politique actuelle et rend inacceptable la corruption qui a toujours sévi. Le modèle social est en crise - l'emploi à vie est contesté -, comme celui de l'Allemagne. Les deux pays connaissent un cycle économique commun - ils ont la même difficulté à sortir de la récession de 1993 -, désynchronisé par rapport aux Etats-Unis, qui affirme sa puissance. La montée du chômage, en Allemagne, qui suit la récession de 1993 n'est pas seulement la conséquence de l'unification, mais aussi d'un changement profond de conception de société. Le modèle social allemand est en train de disparaître. L'apprentissage ne donne plus droit à l'emploi, d'une part d'autre part toutes les conquêtes sociales de ces 10 dernières années - en particulier la réduction du temps de travail obtenue par l'IG Metall - sont contestées par le patronat et le gouvernement qui ne raisonne plus qu'en termes de compétitivité-prix, pour gagner des parts de marché mondial, en baissant par tous les moyens le coût du travail. La politique économique est marquée du sceau de l'austérité, par la réduction des dépenses, comme la politique sociale. Le gouvernement vient de décider, en octobre 1997, de réduire les retraites. L'Allemagne, contrairement à son discours officiel, connaît aussi des situations de pauvreté. En 1990, on comptait presque 3 millions de bénéficiaires de l'aide sociale, pour des chômeurs de longue durée, des familles monoparentales et des handicapés physiques et mentaux.<sup>17</sup>

Les Etats-Unis est le seul pays qui a connu une baisse significative du chômage. Il n'a pas connu la récession de 1993. Sa profonde récession date de 1980-82 où le taux de chômage avait atteint 10,7% au milieu de 1982, avec 1500000 travailleurs découragés. Pendant la reprise, les restructurations se sont poursuivies. L'extension des emplois précaires et la baisse des salaires a gommé l'existence du chômage officiellement recensé sans lutter contre la pauvreté. Les « petits boulots » liés à une nouvelle domesticité se sont développés. Dans les grandes villes, à New York notamment, une nouvelle profession se développe, « Promeneur de chiens ». Les statistiques officielles américaines, pour l'année 1996, font état d'une augmentation du revenu moyen des ménages de 1,2%, mais le nombre de pauvres - le seuil de pauvreté monétaire se situe à 16036 dollars par an pour une famille de quatre personnes<sup>18</sup> -

---

aller jusqu'au meurtre, et de rien de moins que du président de la FED - la banque de réserve fédérale américaine. Le libéralisme poussé jusqu'au bout de sa logique.

<sup>17</sup> Voir la contribution de Franz Shultheis, in « L'exclusion, l'état des savoirs », opus cité.

<sup>18</sup> Deux façons de mesurer la pauvreté sont utilisées. La manière américaine suppose de définir un seuil, un revenu nécessaire pour satisfaire les besoins vitaux - mais leur définition se heurte à des problèmes

est resté relativement stables, avec 36,5 millions soit 13,7% de la population. Les « très pauvres » - ceux qui vivent avec la moitié du seuil de pauvreté - sont passés de 13,9 millions en 1995 à 14,4 millions en 1996, et le nombre de personnes non couvert par l'assurance maladie est de 41,7 millions, en progression de 1,1 million. L'échec du projet Clinton visant à instaurer un régime d'assurance-maladie similaire à celui existant en France,<sup>19</sup> sous les coups de butoir du Congrès à majorité républicaine et à sa conversion au mythe de l'équilibre budgétaire, a des conséquences sociales préoccupantes. Le droit à la santé n'est pas réalisé pour tous. Le système hospitalier est à trois vitesses, suivant le niveau de revenu.

La crise politique est une réalité aux Etats-Unis comme dans les autres pays développés. La raison principale se trouve dans la mise en œuvre de politiques s'attaquant au plus grand nombre. Depuis l'élection de Ronald Reagan - qui entre en fonction en janvier 1981 - la déréglementation a pris son envol, dans tous les domaines, en premier lieu dans les transports, la finance et le droit du travail qui, aux Etats-Unis, est un ensemble de conventions collectives. Le premier acte de Reagan a été de « casser » la grève des aiguilleurs du ciel - dont le syndicat avait pourtant appelé à voter pour lui. Depuis les salaires ont baissé, l'exacerbation de la concurrence a exercé ses effets et le « downsizing » - les restructurations - est durement ressenti par tous les salariés américains. Il montre que la croissance externe, les fusions ou absorptions d'entreprises, a pris le pas sur la croissance interne qui s'effectue par l'augmentation des investissements. La faiblesse du taux d'accumulation en découle, même dans la période de croissance récente.

L'analyse de la réélection de Bill Clinton fin 1996 montre l'étendue de cette perte de confiance et de cette désaffection. Moins de 50% du corps électoral s'est déplacé, pour la première fois depuis 1924. Les abstentionnistes se recrutent parmi les moins éduqués, les plus jeunes, les plus pauvres dans les communautés ethniques, tandis que les votants habitent pour la plupart les banlieues urbaines, « banlieues séparées » à 89% blanches, et les « groupes à hauts revenus constituent les plus grosses réserves de votants potentiels ».<sup>20</sup> Les scénarios les plus noirs de la science fiction sont en train de se réaliser. La crise urbaine se superpose à cette crise politique, incluant la crise sociale devant la désertion des centres villes de l'upper middle class. Les explosions des « Inner City » sont devant nous. D'autant que Clinton a décidé de revoir les programmes dits de « Welfare », programmes « ciblés » d'aides aux mères célibataires, bons de nourriture et aide médicale aux plus pauvres en août 1996, et que le programme dit « Medicare » - assurance maladie pour les retraités -, créé en 1965 par Johnson, est sur la sellette, comme « Medicaid » - assurance maladie pour les plus pauvres. Il n'est pas étonnant que les Africains-Américains, et les populations dites défavorisées ne se déplacent pas pour voter. Les démocrates ont perdu leur base électorale traditionnelle, qu'ils

---

philosophiques et dépend des statisticiens - et la manière européenne de comptabiliser la pauvreté relative par rapport au revenu médian. Cette dernière mesure, malgré une incertitude sur la manière de prendre en compte des Unités de Consommation - UC - soit en utilisant l'échelle d'Oxford, soit une échelle différente comme l'INSEE, est l'objet de moins de manipulation statistique et donne une idée de la paupérisation relative. Les échelles permettent de pondérer le revenu familial en tenant compte du nombre d'individus composant le ménage. Encore que la définition du RMI est bien une mesure de la pauvreté absolue... relativement à un niveau de vie donné...

<sup>19</sup> Pour l'essentiel, le système d'assurance maladie dépend des entreprises, et des sociétés d'assurance privées, comme les retraites. Les « Mutual Funds » gèrent le système de retraite dit par capitalisation puisqu'il dépend des cours de la Bourse, plus exactement des marchés financiers. Ils n'hésitent pas à rechercher le placement le plus rentable à court terme, et investissent massivement dans les marchés financiers des pays dits « émergents » d'où ils partent dès la moindre alerte, provoquant - comme d'autres fonds de placement - des chutes énormes des cours.

<sup>20</sup> Ramses 98, Dunod, pages 66-67.

avaient acquis depuis l'élection de Roosevelt en 1932. Non seulement le gouvernement américain, a décidé de couper dans les dépenses sociales, pour lutter contre le déficit - qui a effectivement diminué mais plus par l'existence de la croissance qui a augmenté les dépenses - mais aussi il mène une grande offensive contre *l'affirmative action*. Elle donne aux minorités - surtout Africaine-Américaine - des droits, de même qu'aux femmes, pour accéder à l'Université et à des emplois. En conséquence, la ségrégation revient en force dans les Universités, et l'idéologie du « mâle blanc » fait des ravages, ouvrant la porte à la montée des inégalités entre les hommes et les femmes. Il est socialement incongru de penser que les femmes « retourneraient » au foyer, mais cette idéologie conduit directement à considérer que le salaire d'une femme est moins important que celui d'un homme. Sans parler des bandes armées - révélées par l'attentat d'Oklahoma City - qui pensent que le gouvernement fédéral est manipulé par les Rouges, ou que les Soviétiques ont déjà débarqué et infiltré l'armée américaine. Une version d'*Alien* grandeur nature. Cette idéologie, au sens le plus fort du terme, révèle la perte de confiance de l'ensemble des Américains dans le gouvernement central, fédéral, et les forces centrifuges à l'œuvre. La première puissance du monde, celle qui a gagné la guerre froide, ressemble à un géant aux pieds d'argile. Le délitement des liens sociaux met à mal la cohésion sociale. La violence, sans but, devrait exploser. La crise culturelle - au sens de la synthèse du politique, du social et de l'économique - est profonde. L'observateur est étonné de l'absence totale de réactions à ce constat. Le cliché, danser sur un volcan, n'a jamais été aussi justifié. La seule réaction notable, c'est la présence renforcée des forces de police dans les grandes villes américaines. Comme le souligne depuis quelques temps la presse américaine, la petite criminalité a été remplacée par les bavures policières. La sécurité, aux Etats-Unis comme dans les autres pays développés, devient un thème porteur, un thème qui légitime les politiques suivies et cache le recul des politiques sociales, de justice sociale, de lutte contre les inégalités..

Les inégalités de revenus continuant de se creuser, la cohésion sociale n'est pas prête de se rétablir. Ainsi, le cinquième le plus riche de la population américaine voit ses revenus augmenter, en 1996, de 2,2%, et possède 49% des revenus totaux des ménages, tandis que le cinquième inférieur connaît une diminution de ses revenus de 1,8%. Les 20% des plus pauvres se partagent moins de 4% du revenu national, en 1995.<sup>21</sup> Dans le traitement des minorités ethniques, la part la plus faible est toujours réservée aux Africains-Américains. Ils sont les premières victimes du chômage, et s'orientent vers l'armée. Ou vers la prison. Un jeune américain (de 18 à 34 ans) sur 10 y séjourne en moyenne, et la proportion est d'un jeune sur 4 pour les Africains-Américains.<sup>22</sup> Une manière de déguiser le chômage. Les Asio-Américains, quant à eux, parviennent au revenu moyen annuel le plus élevé - plus élevé que les Blancs, 43276 dollars contre 37171 pour les Blancs et 23482 pour les Noirs -, et les Hispano-Américains connaissent l'augmentation la plus forte, +5,8%.<sup>23</sup> Les Etats-Unis sont toujours dans l'incapacité de dépasser l'esclavage qui a marqué ses fondations...

Cette histoire qui continue à exercer ses conséquences sur le présent est particulièrement visible sur le logement. Les « classes moyennes » africaines-américaines restent parquées soit dans les ghettos, soit dans leur voisinage, avec d'énormes difficultés pour accéder aux banlieues résidentielles des Blancs. Des changements se font jour mais à la marge. Deux sociologues américains, Douglas S. Massey et Nancy A. Denton en font l'analyse dans

---

<sup>21</sup> Alter Eco d'octobre 1996

<sup>22</sup> Alter Eco, opus cité.

<sup>23</sup> Cf. Le Monde du 4 octobre 1997, article de Sylvie Kauffmann.

« American Apartheid », <sup>24</sup> décrivant dans le même temps la montée de la pauvreté. Les villes américaines conservent leurs ghettos, même si ces ghettos évoluent dans l'espace. Ils critiquent, à juste raison, durement la notion d'*underclass* très en vogue dans une partie de la sociologie américaine qui a comme conséquence de renforcer la ghettoïsation, et même de la justifier.

La musique elle-même est en train d'évoluer. On savait le jazz très lié aux conditions sociales, comme le blues. La démonstration continue de se faire. Les « rappeurs » utilisent le « hard bop » qui eut son heure de gloire dans les années 60, <sup>25</sup> au moment où la lutte pour les droits civiques était à son zénith, musique de révolte et lave incandescente. Mais ils la détournent vers la réalité d'aujourd'hui, une réalité faite d'acceptation, plus que de révolte. Ils traduisent aussi, à leur manière, la guerre des gangs et les affrontements brutaux existants dans les villes. Ils expriment - quelque fois pour la combattre - la guerre violente de tous contre tous, tout en développant une nouvelle culture. Dans ce sens, ce n'est pas seulement une culture de ghettos. Leur succès le démontre. Aux Etats-Unis comme en France. C'est la culture de toute une génération. Beaucoup plus que la techno à cause de son uniformité.

L'exemple américain dont on a beaucoup parlé en France, souvent cité comme référence dans les réunions internationales, montre en fait que les Etats-Unis n'ont pas su résoudre la question de la pauvreté, même si, désormais, les pauvres ont un emploi, et sont devenus des précaires. Les « petits boulots » ont énormément progressé, et ont dégradé les conditions de travail, d'emploi de l'ensemble des salariés. C'est le syndrome de l'employé de chez McDo. Présent au moment des heures de pointe, il est payé seulement pour ce temps de présence. En France, c'est celui de la caissière de Carrefour, qui attend chez elle que son employeur l'appelle quand il a besoin d'elle. Les formes d'asservissement au travail qui commencent à se généraliser. <sup>26</sup> Les conséquences sociales, humaines de cette progression des inégalités, de ces conditions de vie qui se dégradent deviennent visibles en cas d'intempéries, soit lorsqu'il fait trop chaud ou trop froid. Ainsi à Chicago, en juillet 1995, la température atteint 46°C et les décès augmentent. La chaleur n'est pas seule en cause. La corrélation est établie entre les décès et les conditions d'existence sociale. Les personnes vivant seules, dans des quartiers mal desservis par les transports publics ont été les plus touchés, en particulier les Africains-Américains. La communauté hispanique a fait exception. La carte de cette mortalité se superpose à celle de la violence urbaine et de la ségrégation raciale comme de la pauvreté. L'origine se trouve dans les coupes claires effectuées dans les budgets sociaux et dans le manque de structures collectives. <sup>27</sup> En France, chaque hiver rigoureux enregistre aussi son lot

<sup>24</sup> Traduit en français aux éditions Descartes et Cie, 1995.

<sup>25</sup> Les « années 60 » sont très à la mode. Les reproduire semble le nec plus ultra de la post modernité. Mais elles perdent l'essentiel, la révolte qui était leur substrat. Le jazz devient une musique léchée qui a de moins en moins de rapports avec la réalité d'aujourd'hui. Voir par exemple la suite signée par le trompettiste Wynton Marsalis, prix Pulitzer 1997, rappelant l'esclavage, et la culture propre des Africains-Américains. Il vient, volontairement ou non, apporter de l'eau au moulin aux thèses de Louis Farrakhan qui prône, avec la « Nation of Islam » une nation séparée pour les Africains-Américains. Une manifestation organisée en octobre 1995 avait réuni quasiment un million d'hommes Noirs - les femmes devaient rester à la maison ! - à Washington. Ce n'était pas les plus pauvres qui manifestaient, mais une grande partie de la classe moyenne - bien représentée par Wynton Marsalis - protestant contre ses conditions de vie et l'apartheid sévissant aux Etats-Unis, notamment dans l'accès au logement. Ils venaient ainsi apporter de l'eau au moulin de la thèse des deux sociologues précédemment cités.

<sup>26</sup> Comment, dans ces conditions peut-on parler de fin du travail ?

<sup>27</sup> Voir l'enquête d'Eric Klinenberg, « Autopsie d'un été meurtrier à Chicago », in Le Monde Diplomatique d'août 1997. Il conclut que lors de la deuxième vague de chaleur, il n'y aura que deux victimes, « prouvant que l'Etat sait fort bien être efficace pour peu qu'il décide de prendre en mains la sécurité et la santé de ses citoyens. »

de mortalité, dû pour l'essentiel à l'absence de logements dits sociaux. Malgré la reprise économique des années 1991-1997 - elle pourrait se terminer avec le krach financier d'octobre 1997 -, les populations américaines ont mis du temps à l'intérioriser. Les sondages indiquaient qu'ils n'y croyaient pas parce qu'ils ne voyaient pas de changements dans leur situation personnelle. Au contraire. Les salaires avaient tendance à baisser, et les conditions de travail se dégrader. En 1997, d'après *Business Week* du premier septembre, les salaires augmentent, mais peu eu égard à la baisse de ces dernières années. Et la revue de demander un partage des fruits de la croissance en faveur des salariés... L'emploi industriel repartirait, mais un emploi avec moins de garanties et moins de couverture sociale. La revue des milieux d'affaires américains plaidait pour une augmentation de salaires, de manière à résoudre les problèmes d'endettement - les ménages seraient endettés au niveau de deux fois leur revenu - et permettre la poursuite de la reprise économique grâce à l'augmentation du marché final. L'anxiété n'a donc pas disparu, et cette anxiété, cette angoisse permet aux chefs d'entreprise de faire accepter des reculs importants des droits sociaux et intensifier le travail.<sup>28</sup> « Mobilité du Capital, emprise de la logique financière et insécurité de l'emploi s'imbriquent mutuellement et s'intensifient de concert » insiste Wacquant. Cette imbrication, on la retrouve dans tous les pays capitalistes développés. Ce sont désormais les marchés financiers, internationalisés, qui déterminent les formes des restructurations.

La montée continue du nombre de pauvres, liée à la progression des chômeurs de longue durée eux-mêmes dépendant des modalités de l'accumulation du capital, des formes de la création de richesses, oblige à s'interroger sur les politiques sociales. Les libéraux<sup>29</sup> - sur le terrain économique - voudraient « cibler » les politiques sociales sur les plus pauvres, un peu à l'image de l'intervention de la Banque mondiale dans les pays du tiers-monde, en se servant vraisemblablement des ONG - des organisations non gouvernementales -, ou d'associations ad hoc. C'est une des voies pour reconquérir un tant soi peu de légitimité dans cette crise politique de grande ampleur, sous tendue par la remise en cause des politiques sociales - le recul de l'idée même de justice sociale - en mettant l'Etat entre parenthèses. Il fournirait des crédits sans être directement engagé.

Alain Minc,<sup>30</sup> avec une constance qu'il faut soit saluer soit regretter, oppose « l'égalitarisme », qui caractérise, selon lui, la forme de la protection sociale existante en France, à partir de 1945, et l'équité qui suppose de redistribuer plus aux pauvres qu'aux riches. La question, entre autre, est de savoir quelle définition on donne de la richesse. Si être riche c'est vivre convenablement - comme le laisse entendre Minc -, l'équité reviendrait à prendre dans la poche des moins pauvres - en l'occurrence les retraités, dont le niveau de vie, c'est vrai a progressé, résultat de conquêtes sociales - pour donner aux plus pauvres, tout en ne changeant rien au modèle d'ensemble, donc en ne touchant pas aux racines de la richesse ni aux hauts revenus, qui ont toute latitude d'échapper aux différentes ponctions en partant vers des paradis fiscaux. Une des conséquences pourraient être la perte renforcée de la cohésion sociale, par la remise en cause de la protection sociale. La protection sociale, en

<sup>28</sup> Cf. *Business Week* qui avait titré sur l'anxiété, et Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 115, décembre 1996, article de Loïc J. D. Wacquant, « La généralisation de l'insécurité salariale en Amérique ». Signalons que l'euphorie règne aux Etats-Unis à en croire cet article du « *New York Times* » - pourtant responsable de l'enquête sur laquelle s'appuie l'article de Wacquant -, « A Huge Reserve' gets to work », un peu à la manière de Marx, l'armée industrielle de réserve au travail. Il fait état de quatre millions de nouveaux travailleurs en 18 mois, et se sont surtout les Hispaniques, les femmes et les jeunes qui en sont les bénéficiaires. Jusqu'au prochain choc... (article reproduit dans « *Vocabulaire* » n° 304 du 16 octobre 1997).

<sup>29</sup> Qui ne craignent pas de parler de « pauvreté volontaire »...

<sup>30</sup> Dans un article publié dans *Le Monde* du 3 juillet 1997, « Encore un effort M. Jospin ! »

France, a une fonction d'apprentissage de la solidarité qu'ainsi elle perdrait.<sup>31</sup> La justice sociale reculerait. Les inégalités progresseraient davantage, et elles ne sont pas un facteur de dynamisme économique, au contraire. De même les solidarités inter-familiales - s'effectuant dans le sens des parents/enfants principalement - empêchant les ménages de jeunes de tomber dans la misère ne seraient plus possible. La proposition de Minc aurait comme effet d'augmenter la pauvreté, d'un côté et de faire régresser le marché final de l'autre.

Plus encore, des propositions sont faites pour « sortir » de la protection sociale générale les « classes moyennes » et la « Upper middle class », alimentant les fonds de pension via la retraite par capitalisation, comme aux Etats-Unis. Cette réforme favoriserait les assurances privées, en premier lieu pour la France, AXA et Bébéar, acteur actif d'une restructuration du capital financier et bancaire. Derrière s'agite la remise en cause de l'Etat-providence - le « welfare state » - qui deviendrait, pour utiliser un jeu de mots anglo-saxon, le « warfare state », l'Etat de la lutte des classes.

Les politiques sociales sont sur la sellette, de même que les « lois sur les pauvres » - dites sur le « welfare » - accusées, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne en premier lieu, d'être une prime à l'oisiveté et à l'absence d'incitation pour rechercher un emploi à bas prix, débat redondant dans les pays anglo-saxons. L'analyse de la pauvreté des années 1980, corrélée au chômage de masse, devrait permettre de définir non pas des politiques sociales « ciblées », mais des politiques sociales pour tous, s'inscrivant dans la lutte d'ensemble contre les inégalités et la précarité. D'autant que les inégalités sont conçues désormais comme socialement efficaces, stimulant la compétitivité individuelle. Pourtant un des résultats les plus évidents est de détruire les solidarités existantes sur le lieu de travail, et par là même de nuire à la fois à la cohésion sociale et à l'augmentation de la productivité, comme à la « modernisation » des entreprises. Il faut remarquer que, à force d'insister sur l'exclusion, sur « l'underclass », donc sur les processus existants en dehors du travail, l'analyse des rapports de production, des rapports dans l'entreprise est grandement négligée. Les théorisations sur la « fin du travail »<sup>32</sup> exercent tous leurs effets.

Beaucoup d'auteurs parlent d'Etat-minimum pour qualifier les transformations actuelles et les reculs des politiques sociales, comme les réformes de la Sécurité sociale en France, ou la déréglementation sur le terrain du droit du travail. C'est devenu la vulgate commune. Les politiques d'inspiration libérale donnent l'impression de la validité de leur point de vue. La théorie libérale a toujours développé la thèse que l'intervention économique de l'Etat était un non-sens, qu'il fallait laisser faire les mécanismes du marché. Ainsi se trouvent légitimés les privatisations des services publics, la déréglementation, comme l'imprégnation des critères de l'entreprise - rentabilité, compétitivité - dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Si la privatisation de l'école n'est pas à l'ordre du jour, en France, les critères de la rentabilité deviennent la référence, permettant de parler d'une « privatisation rampante ». Comme si la forme actuelle de l'entreprise capitaliste était sacralisée, qu'il n'y avait pas de salut hors de ces critères. C'est une nouvelle religion. Ainsi, dans la privatisation de France Télécom, les restructurations de l'organisation du travail s'effectuent suivant le modèle de l'entreprise qui voit une crispation sur le taylorisme. Aucune innovation ne vient de cet ancien service public... La peur de l'aventure marque cette fin de millénaire. Le libéralisme,

<sup>31</sup> Robert Reich, l'ancien ministre du travail de Clinton, l'avait aussi reconnu, insistant sur la qualité de la protection sociale « à la française ». Il voulait proposer un système de retraite par répartition.

<sup>32</sup> C'est surtout le cas de Dominique Méda dont on ne sait plus très bien quelles sont les thèses. Elles sont en évolution constante. Voir sa dernière contribution in « C'est quoi le travail », revue Autrement, 1997.

en même temps qu'il justifie la déréglementation, bloque le fonctionnement de la société autour des valeurs de conservation, dans tous les domaines, y compris culturels. Il est liberticide.

Paradoxalement, cette déréglementation fait partie de l'intervention de l'Etat. Il décide de déréglementer. Plus généralement, les formes de l'intervention de l'Etat se transforment. C'est moins l'Etat central et plus les collectivités territoriales, mais il s'agit bien d'interventions de la puissance publique. Le but n'est donc pas de réduire l'intervention de l'Etat à sa dimension régaliennne, mais de transformer sa forme, de faire surgir un autre régime politique. Le débat entre le « moins d'Etat » et le « plus d'Etat » est dénué de sens, par rapport aux réformes en cours, c'est plutôt « l'Etat autrement ». Le débat, en France entre service public et service universel, proposé par la Commission de Bruxelles, qui donne le la des réformes nécessaires se faisant l'écho des politiques d'inspiration libérale, est révélateur. La question n'est pas de supprimer l'intervention de l'Etat, mais de la transformer vers un filet de protection sociale minimum dirigé vers les plus pauvres, pour maintenir un minimum de cohésion sociale et de légitimité. C'est bien une nouvelle régulation qui se met en place, progressivement, avec des reculs et des avancées en fonction des réactions sociales,<sup>33</sup> prenant la place du « fordisme ». Cette régulation des « 30 glorieuses » supposait un régime politique interventionniste, capable d'apparaître comme au-dessus des classes, en récupérant les revendications portées par les mobilisations sociales. La restructuration de la forme de l'Etat est en cours. Ce n'est pas un nouvel Etat-providence - contrairement à ce qu'écrivent certains auteurs<sup>34</sup> -, pas plus qu'un Etat-minimum, c'est une nouvelle forme adaptée au nouveau régime d'accumulation en train de naître, qui se traduira par un régime politique tenant compte des rapports de force entre les classes.

La pauvreté et l'exclusion ne sont pas seulement des thèmes d'étude, pour déterminer les raisons de cet état. Ils sont aussi utilisés pour légitimer des politiques d'inspiration libérale, et la restructuration du travail dans les entreprises. En France, isoler la politique de la Ville pour lutter contre l'exclusion était une façon de faire accepter aux jeunes des banlieues, leur situation. Sans prendre en compte que les banlieues en France ne sont pas des ghettos - comme aux Etats-Unis - d'une part, et d'autre part que le problème principal est de redonner un espoir, de construire un futur, de dessiner une sortie du marasme en faisant reculer le chômage, pour lutter contre la crise des banlieues. Crise issue du recul des politiques sociales, et d'urbanisme. La seule réponse tient, actuellement, dans la politique répressive. C'est un trait commun à la plupart des grands pays développés.

En ce qui concerne le constat de la pauvreté, la France se place dans la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest, avec 11% de pauvres recensés, si l'on prend comme critère la moitié du revenu médian, cf tableau ci-après. L'Europe des 12, suivant les calculs d'Eurostat, compterait, avec le même critère, 11,8% de pauvres. Dans l'ensemble de l'Union Européenne, les enfants sont plus touchés par la pauvreté, 14% d'entre eux vivent dans une famille pauvre, à l'exception, pour le moment - les chiffres cités datent de 1994 -, de la France, justement, et du Danemark.<sup>35</sup>

<sup>33</sup> On l'a vu lorsque Juppé, alors premier ministre a proposé son plan de restructuration de la protection sociale, plan qui continue de s'appliquer parce qu'il s'appuie sur la nécessaire métamorphose de la forme de l'Etat, et d'une politique sociale réduite au minimum.

<sup>34</sup> Voir notamment, « L'exclusion, état des savoirs », opus cité, comme révélateur de la vulgate concernant l'analyse de l'Etat. Bizarrement, il ne fait l'objet d'aucun développement en tant que tel.

<sup>35</sup> « INSEE Première », juillet 1997, « La pauvreté en France et en Europe » par Christine Chambaz

Dans les pays capitalistes développés, la pauvreté absolue n'est pas comptabilisée, encore que l'instauration du RMI, en France, fixe un seuil, en dessous duquel les personnes ne pourraient plus vivre. C'est la méthode de comptabilisation américaine qui est ici utilisée. C'est une construction politique de la pauvreté, qui peut subir des transformations en fonction des politiques sociales à mettre en œuvre. Une autre façon de mesurer la pauvreté absolue serait à la fois de chiffrer le nombre de SDF, de sans domicile fixe (« homeless »), et d'étudier cette population pour déterminer ses conditions d'existence. Leur dénombrement officiel n'existe pas encore. Il se heurte à des difficultés d'estimation, faute de moyens statistiques. La seule estimation est celle des organisations caritatives, qui font état de quelques 450000, pour la France, ce qui semble exagéré aux yeux des chercheurs du CREDOC qui en ont fait, récemment, un objet d'étude.<sup>36</sup> La conséquence politique en sera vraisemblablement la définition de nouvelles politiques « ciblées », ou des restaurants du cœur qui ont comme effet de rendre acceptable cette situation, sans offrir de porte de sortie.

L'absence de logement est l'apanage des plus pauvres qui, de ce fait, s'enfoncent dans la pauvreté. L'impression que cette absence s'inscrit sur le corps et suscite un sentiment de rejet. Le droit au logement est une des revendications principales pour lutter contre la pauvreté. Seule la pauvreté relative est prise en compte. En général, il s'agit de la pauvreté monétaire, celle liée au revenu. Cette manière de faire est justifiée dans la mesure où la production marchande est généralisée. L'exode rural, massif, qui se poursuit même pendant les récessions, a fait reculer l'autoconsommation. Désormais la satisfaction des besoins passe par l'achat de marchandises. La salarisation croissante de la population active en témoigne, puisqu'en 1994, 89% de la population active française était salariée.<sup>37</sup> La baisse des revenus se croise avec d'autres indicateurs renforçant les inégalités<sup>38</sup> donnant naissance à des situations de précarité, sur le fil du rasoir. Il est nécessaire de tenir compte des transferts non monétaires, comme le droit à la santé existant en France garanti par la Sécurité sociale. Mais on sait que les personnes qui se sentent exclues - qui n'ont pas d'emploi - ont du mal à faire valoir leurs droits, parce qu'elles se sentent rejetées par la communauté. Du moins en France et dans les pays d'Europe du nord, les pauvretés n'étant pas ressenties de la même manière dans les pays du Sud, encore que les mentalités sont en train de changer. Différentes mesures de la pauvreté relative existent. Elle s'exprime, en général, en pourcentage du salaire médian, 40%, 50%, 60% et en parité de pouvoir d'achat pour les comparaisons internationales.<sup>39</sup>

Le tableau suivant permet de visualiser les résultats obtenus par cette méthode.

*Proportions de ménages pauvres et de personnes pauvres dans l'Europe des 12 selon divers seuils de pauvreté.*

<sup>36</sup> L'INED - institut national des études démographiques - a commencé une enquête à la fois pour apprécier leur nombre et leur parcours. Cf. « Population & Sociétés » n° 313, mai 1996. Voir aussi l'article de Firdion, Marpsat et Bozon dans « La Revue des Affaires Sociales », avril 1995, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? ».

<sup>37</sup> En 1982, la France comptait 1 486 000 agriculteurs qui n'étaient plus que 802 000 en 1995, et le dépeuplement des campagnes se poursuit. La vieille revendication du capitaine Cap, d'Alphonse Allais, devient réalité, les villes sont à la campagne. L'urbanité devient la composante essentielle de l'espace. Il faut souligner que, pour la France toujours - son appareil statistique est ainsi constitué - la catégorie socioprofessionnelle des « employés » est devenue aussi importante que celle des « ouvriers ». Une indication de la tertiairisation de l'économie.

<sup>38</sup> C'est la conclusion à laquelle aboutissent Bihr et Pfefferkorn dans « Déchiffrer les inégalités », Syros, 1995.

<sup>39</sup> Cette méthode de la PPA est justement critiquée (Suzanne de Brunhoff in « La mondialisation financière », sous la direction de François Chesnais, Syros 1996), mais elle reste la plus utilisée par les statisticiens.

| Seuil de pauvreté | Proportion de ménages pauvres |      |      | Proportion personnes pauvres |      |      | de Proportion de ménages pauvres avec un seuil de pauvreté commun à tous les pays (50% du niveau de vie médian européen) |
|-------------------|-------------------------------|------|------|------------------------------|------|------|--|
|                   | (1)                           | (2)  | (3)  | (1)                          | (2)  | (3)  |  |
| Danemark          | 2,3                           | 4,7  | 11,9 | 1,8                          | 3,7  | 8,9  | 6,5  |
| Irlande           | 2,6                           | 5,8  | 18,7 | 3,1                          | 7,5  | 18,7 | 24,9   |
| Luxembourg        | 3,1                           | 6,6  | 14,5 | 3,0                          | 6,9  | 15,4 | 1,2  |
| Belgique          | 5,3                           | 9,3  | 15,0 | 5,9                          | 9,9  | 15,0 | 6,7  |
| Pays-Bas          | 6,5                           | 9,8  | 14,4 | 5,7                          | 9,2  | 14,5 | 9,2  |
| Allemagne         | 6,0                           | 10,4 | 15,3 | 5,1                          | 9,2  | 13,8 | 6,7  |
| France            | 6,7                           | 11,0 | 17,0 | 5,3                          | 8,9  | 14,7 | 9,9  |
| Espagne           | 6,3                           | 11,5 | 18,9 | 7,3                          | 12,6 | 20,0 | 25,2   |
| Europe des 12     | 7,0                           | 11,8 | 18,1 | 7,0                          | 11,6 | 17,7 | 13,7   |
| Italie            | 9,4                           | 12,9 | 20,9 | 11,5                         | 15,4 | 22,4 | 19,0   |
| Royaume-Uni       | 6,5                           | 13,9 | 21,1 | 6,8                          | 13,6 | 20,3 | 13,0   |
| Grèce             | 13,2                          | 17,7 | 23,7 | 10,9                         | 15,6 | 21,5 | 36,4   |
| Portugal          | 12,2                          | 18,9 | 25,0 | 11,2                         | 16,5 | 21,8 | 43,8   |

(1) correspond à 40% du niveau de vie médian ; (2) à 50% du niveau de vie médian et (3) à 60% du niveau de vie médian.

*Dans chaque pays, les seuils de pauvreté relative sont calculés par rapport à la médiane du niveau de vie dans le pays. Ces seuils sont donc très différents d'un pays à l'autre. L'ordre des pays dans ce tableau correspond à un classement croissant selon la proportion de ménages pauvres, le seuil de pauvreté privilégié étant égal à 50% du niveau de vie médian de chacun des pays.* Source Eurostat, Panel communautaire des ménages, vague 1, 1994.

(Reproduit dans « Synthèses » n°11, « Revenus et patrimoine des ménages », INSEE, édition 1997)

Ce tableau montre l'hétérogénéité des situations existante à l'intérieur de l'Union Européenne, expliquant, pour partie, les difficultés de l'intégration européenne, surtout lorsqu'il s'agit de faire naître une monnaie unique qui suppose des systèmes productifs relativement homogène. Cette hétérogénéité se trouve renforcée - cf. la dernière colonne - par le calcul d'un seuil unique de pauvreté. Le refus de la Bundesbank d'accepter les pays du Sud de l'Europe - que Tietmeyer, le président, appelle les « pays du club Med » - dans l'Euro n'est pas seulement un problème purement technique de constitution d'un Euro « fort » ou « faible », c'est aussi - surtout ? - le refus des riches de payer pour les pauvres. Une manière pour la Banque Centrale allemande de tirer un bilan politique de l'unification allemande à marche forcée qui pèse énormément sur les finances publiques, expliquant le taux élevé de la dette publique (plus de 62 %) par rapport au PIB.

Ce tableau laisse deviner des affrontements futurs entre pays, mais plus vraisemblablement entre régions. L'Italie a commencé à les tester, avec le projet de la Ligue Nord d'Umberto Bossi de vouloir l'indépendance de la Padanie, le Nord de l'Italie, riche et industrialisé, contre le Sud, pauvre. Ces projets sont pour l'instant lettre morte, mais leur existence démontre l'opposition entre les riches et les pauvres, à l'initiative des riches.

Globalement, les pays du nord de l'Europe ont des taux de pauvreté plus réduits que ceux du Sud, le Danemark ayant le taux le plus bas avec 4,7% de ménages pauvres (avec un seuil égal à 50% du niveau de vie médian). La France occupe la place centrale, avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, tandis que le Royaume-Uni affiche des résultats fluctuants suivant les seuils retenus, montrant par là même que les revenus d'un grand nombre de ménages approchent les seuils de pauvreté. A 60%, il compte 21,1% - contre 13,9% à 50% - de ménages pauvres. Autrement dit, plus de 7% des ménages se trouvent proche du seuil de

pauvreté. La politique thatchérienne de libéralisme outrancier explique cette situation. Le gouvernement Blair ne semble pas prêt à rompre avec elle. On peut donc prévoir la poursuite de cette tendance. Malgré la reprise économique, fragile et non cumulative.

Depuis l'instauration du RMI - Revenu Minimum d'Insertion -, en France à partir de 1989, les études sur la pauvreté se sont multipliées. Le nombre de Rmistes, 426800 en 1989, 510100 en 1990, 582400 en 1991, 671200 en 1992, 908336 en 1994 et 946010 en 1995<sup>40</sup> et plus de 1 million en 1996, a révélé et caché tout à la fois les phénomènes de pauvretés - le pluriel s'impose tant les formes diffèrent. Révélé parce qu'il a permis une prise de conscience de cette pauvreté, caché parce qu'il semble s'attaquer au phénomène, alors qu'il le rend acceptable. Cette conquête sociale s'est traduite par l'extension du terme d'exclusion et l'oubli des autres minima sociaux, comme le minimum vieillesse. Au total, la France compte près de quatre millions de personnes vivent avec moins de 3900 francs, définition adoptée de la pauvreté relative, équivalent à la moitié du revenu médian.

L'insertion est la grande absente. Elle ne semble pas réaliste. Derrière cette absence, c'est la poursuite des politiques libérales qui est en cause, et des politiques d'entreprise d'élargissement de la flexibilité dont la conséquence principale se traduit justement par les suppressions d'emploi, le chômage déguisé, via le temps partiel ou le chômage récurrent. Comment pourrait-il être question d'insertion ? L'image qui reste, et c'est celle que nous renvoie Alain Caillé par exemple, c'est que l'insertion n'est pas possible parce qu'il n'y a plus de travail. Il propose de remplacer le terme revenu d'insertion par revenu de citoyenneté pour indiquer la dette de la société, sans contre partie en terme d'emploi. Cette vision, très partagée, ne prend pas en compte que la société française a créé des emplois ces 20 dernières années, et que la « crise du travail » est une lecture très partielle des lois de fonctionnement de cette société. Les salariés travaillent davantage aujourd'hui qu'il y a 10 ans, la réduction du temps de travail étant passé de mode. Les créations d'emploi dans les services publics ne sont plus envisagés parce qu'il faut diminuer les dépenses pour aboutir à l'équilibre budgétaire. Des fonctions sociales sont laissées en friche, à l'exemple de ce qui se déroule aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La socialisation recule, et ce recul explique dans le même temps la diffusion du terme d'exclusion. Or l'inclusion sociale ne peut se réaliser - dans la société telle qu'elle est - que par l'emploi, par le travail créateur de liens sociaux.<sup>41</sup> Faute de ces créations d'emploi, il est loisible de prévoir la montée du nombre de Rmistes, et le débat qui s'ensuivra sur sa nécessaire réforme pour diminuer son coût. Ce sera un « remake » de la réforme de l'allocation-chômage.

Dans la période longue de prospérité, « les 30 glorieuses », la grande pauvreté n'avait pas disparu. Mais elle était considérée comme marginale. Elle avait comme image, une personne âgée - une femme le plus souvent - avec de très faibles ressources. Situation de pauvreté liée au décès du conjoint et à la faiblesse de la pension de retraite de réversion, ainsi qu'à la faible proportion de femmes présentes sur le marché du travail. Cette pauvreté était largement héréditaire. L'ensemble des experts<sup>42</sup> pensaient que les moyens de lutte étaient inclus dans la poursuite de la croissance et dans l'action de l'Etat-providence, forme d'Etat née avec les

<sup>40</sup> « L'Etat de la France 97-98 », La Découverte 1997.

<sup>41</sup> Voir le livre des éditions Autrement, collection mutations, « C'est quoi le travail ? », sous titré « Quelles valeurs transmettre à nos enfants ? », 1997.

<sup>42</sup> Voir, par exemple, Hélène Thomas, « La production des exclus », PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, 1997. Le titre fait référence à la production du concept. Elle rappelle donc en citant tous les rapports d'où vient cette notion. Ce rappel conduit à éviter de l'utiliser tellement elle a de sens.

« 30 glorieuses », et facteur explicatif de cette croissance continue, comme le soutiennent à juste titre, les théoriciens de l'école de la régulation.<sup>43</sup>

La nouvelle période économique ouverte en 1974-75, qui marque la fin de la période de croissance continue, redistribue les cartes. En particulier après la deuxième récession internationale, celle de 1980-82, frappant surtout les Etats-Unis qui voient surgir le spectre de la crise de 1929. Les faillites sont nombreuses et les restructurations battent leur plein, se traduisant par des millions de suppressions d'emploi. La réponse se trouvera dans la mise en place des politiques d'inspiration libérale, qui se donnent pour but principal l'augmentation du profit, de la rentabilité des entreprises. Elles prennent naissance aux Etats-Unis - encore que le premier plan Barre d'octobre 1976, en France, les annonce - et en Grande-Bretagne. Elles s'imposeront dans l'ensemble des pays développés, en s'adaptant aux rapports de force entre les classes, comme à la formation sociale spécifique. Il devient évident, à partir de cette récession, que le régime d'accumulation des « 30 glorieuses », le *fordisme* a vécu, comme la forme de l'Etat, dite « Etat-providence » qui le sous tendait. Le profit haussera effectivement, en France à partir de 1984, avec, de manière concomitante, une baisse continue de la part des salaires dans la valeur ajoutée, avec comme prix à payer des suppressions d'emploi, la précarité et le surgissement de la « nouvelle pauvreté », comme on dira à l'époque.<sup>44</sup> Tous les observateurs noteront que les « clochards »<sup>45</sup> - une catégorie étrange qui a traversé les âges - aux Etats-Unis sont de plus en plus jeunes et de plus en plus nombreux. Qu'en 1982, des quartiers des grandes villes ouvrières, comme Detroit, la ville de l'automobile sont laissés à l'abandon. Depuis, les grandes villes très fortement endettées, ont effectué des coupes claires dans la plupart de leurs budgets sociaux. Sans grande réaction. Les riches ont l'impression de payer pour les pauvres, et acceptent ces décisions, les « pauvres » ne réagissent pas.

Logiquement, l'image du pauvre se transforme dans la décennie 80, et plus encore dans la décennie 90. C'est désormais une famille jeune, célibataire d'abord, monoparentale ensuite - et 87% des femmes, en France, sont à la tête de ces familles - touchée par le chômage ou la séparation des conjoints, en situation de précarité, prête à sombrer dans la pauvreté s'il n'existait les filets de la protection sociale - pour la France toujours - ou la solidarité familiale, des parents en particulier - un des moyens de rendre indolore les reculs des politiques sociales.<sup>46</sup> Cette représentation récente de la pauvreté ne change pas les

<sup>43</sup> Voir Robert Boyer, « La théorie de la régulation, une analyse critique », La Découverte, 1986. Contrairement à ce que veut croire Daniel Cohen dans « Les infortunes de la prospérité » (Julliard, repris en Pocket, 1994), l'intervention de l'Etat a modelé le marché et la croissance. L'imbrication est telle qu'il est difficile de faire la démarcation entre les deux. Parce qu'il veut faire de l'Etat un agent économique comme un autre, il soutient que la croissance explique cette forme particulière d'Etat. Il fait fi de la place spécifique du régime politique en France - le « bonapartisme » du Général de Gaulle - qui a joué un rôle actif dans la restructuration du capitalisme français, dans l'orientation de l'accumulation. Comme il se refuse à considérer que le marché seul n'a pas d'existence, que l'Etat le structure. Daniel Cohen se fait le héraut de la nouvelle économie politique américaine.

<sup>44</sup> « Observations et diagnostics économiques », la revue de l'OFCE - Observatoire Français des Conjonctures Economiques - publiait en janvier 1990 - n° 30 - un article de Jean-Hughes Déchaux, « Pauvretés anciennes et nouvelles en France ». La création du RMI - Revenu Minimum d'Insertion par le gouvernement Rocard, en 1988 - allait avoir comme conséquence la multiplication d'études sur la pauvreté. Son instauration a permis une meilleure connaissance de ces phénomènes, l'auteur se plaignant, en 1990, de l'absence de sources statistiques.

<sup>45</sup> La deuxième partie du livre d'Hélène Thomas, opus cité, porte sur « Du clochard au SDF : le vagabond type idéal de l'exclusion ».

<sup>46</sup> Voir « Les solidarités entre générations, vieillesse, familles, état », sous la direction de Claudine Attias-Donfut, Nathan collection Essais & Recherches, dans lequel elle critique la notion d'équité mise en avant par Alain Minc pour justifier la remise en cause du droit à la retraite, sous prétexte de favoriser les jeunes générations. Elle note que les motifs de cette remise en cause ne sont pas à rechercher dans les arguments

caractéristiques générales. « La population pauvre est plutôt âgée, plutôt rurale, et composée en grande part de personnes seules, même si les familles nombreuses y sont surreprésentées. » En 10 ans « la pauvreté a fortement diminué parmi les personnes âgées et les agriculteurs. (...) A l'inverse les jeunes ménages, les ouvriers, les employés, ainsi que les familles monoparentales sont plus fréquemment pauvres. Le taux de pauvreté a fortement augmenté chez les jeunes ménages. »<sup>47</sup> Il faut rajouter à ce tableau, comme le souligne Annie Ratouis,<sup>48</sup> que les ménages - au sens statistique - composé de célibataires urbanisés sont les plus sensibles au risque de la perte d'emploi, et les plus fragiles, comme les ouvriers qui ont vécu un parcours professionnel « plat », par exemple celui qui a travaillé à la chaîne toute sa vie dans une entreprise d'automobile. Il y a un effet de système - faut-il ajouter, pour ne pas se contenter d'un constat - dû aux formes de la restructuration des entreprises. On les considère comme incapables de se reconvertir. La corrélation avec l'immigration et le racisme apparaît évidente. La perte de l'emploi provoque très vite, par l'application de l'allocation chômage dégressive - au bout d'un an, le « privé d'emploi » arrive en fin de droit - l'entrée dans la pauvreté, dans les minimum sociaux. Les projections montrent que non seulement les familles avec des bas salaires peuvent entrer dans la pauvreté - ce qui répond à l'intuition -, mais aussi des cadres, des « classes moyennes ». Paradoxalement, ce sont ces « classes moyennes » qui peuvent « tomber » le plus vite.<sup>49</sup> Du coup, le contrat tacite qui liait les cadres à « leur » entreprise s'écroule. Désormais c'est l'anxiété qui les force à travailler davantage, et non plus l'adhésion aux valeurs de l'entreprise. Pointe son nez une crise des relations sociales délitement l'ensemble des liens sociaux.

Ces formes nouvelles de pauvreté proviennent de l'existence d'un chômage de masse, a permis le développement de la précarité sous toutes ses formes, et ce dans tous les pays développés. La santé est devenue précaire comme l'emploi.<sup>50</sup> La permanence de cette pauvreté et son extension a métamorphosé les paradigmes. Le modèle semble se trouver désormais du côté des pays « émergents »<sup>51</sup> - pour utiliser la dénomination du FMI, Fonds Monétaire International - par une inversion propre aux années 90. La précarisation de ces sociétés, leur régime d'accumulation même, qualifié d'*excluant*, représente la voie à emprunter. Ces pays sont allés le plus loin dans l'application des politiques libérales. Le progrès social est devenu secondaire, face aux impératifs de la compétitivité. Il faut gagner des parts de marché en diminuant le prix de vente, tout en augmentant les profits, en jouant sur la seule variable qui subsiste, le coût du travail.

Les restructurations externes et internes s'ensuivent. Externes par un processus de concentration et de centralisation du Capital comme jamais vu, donnant naissance à des méga-groupes. Ils vont de pair avec la multiplication des PME/PMI, petites et moyennes entreprises, qui forment un réseau de sous-traitants dépendant de la grande entreprise. Elles permettent de diffuser la baisse du coût du travail, et la dégradation des conditions d'emploi, via la fixation du prix de vente par la grande entreprise. Les grandes entreprises ont décidé

---

démographiques mais dans « une idéologie congruente avec les tendances libérales et minimalistes de l'Etat-providence américain. »

<sup>47</sup> Christine Chambaz, opus cité.

<sup>48</sup> In rapport préparatoire au groupe de travail sur l'anatomie du chômage, Commissariat général du Plan, 1997.

<sup>49</sup> Annie Ratouis, opus cité.

<sup>50</sup> Voir le dossier de la revue Travail, n° 30, Hiver 1993-94, « Travail précaire, santé précaire ».

<sup>51</sup> La nouvelle crise de la dette qui a commencé en juillet 1997 avec la dévaluation du baht thaïlandais, et s'est poursuivie avec le krach de la Bourse de Hong Kong fin octobre, et la contagion à l'ensemble des grands pays centro et latino-américains, surtout le Mexique et le Brésil, pourrait remettre en cause cette image du futur, pour le moins régressive.

d'*externaliser* une grande partie de leurs fonctions. Les opérations qui s'effectuaient à l'intérieur de l'entreprise, sont prises en charge par des PME, constituée par des anciens salariés, qui perdent ainsi les protections accordées par le droit du travail et de la Sécurité Sociale. La « fausse sous-traitance » - les salariés à qui les patrons demandent de créer leur propre entreprise pour ne pas payer de charges sociales - est devenue légale, en France, en 1994. Elle était surtout utilisée par les patrons du bâtiment. Elle se traduit par une précarité plus grande.

La « taille critique » - une notion chère aux économistes d'entreprise - a changé de niveau. L'affrontement sur le marché mondial suppose l'existence d'un groupe fortement structuré et tentaculaire. Les Etats-Unis ont connu les premiers cette vague de concentration et de centralisation, avec son cortège de suppressions d'emploi et de remise en cause des garanties statutaires pour les salariés. Tous les autres pays développés ont suivi. Ce processus est loin d'être terminé. Il se poursuit et se poursuivra jusqu'à faire apparaître une nouvelle configuration du capitalisme, avec de nouvelles lignes de force, une nouvelle économie dominante, mais aussi de nouvelles branches d'industrie servant de locomotive à la croissance mondiale.

Internes, par l'intensification du travail, diffusée par le réseau de sous-traitants. Les PME qui pratiquent le non paiement des heures supplémentaires, des horaires de travail extensifs... sont suivis par les plus grandes, s'appuyant sur ces expériences. La logique de la déréglementation dans le domaine des transports, aux Etats-Unis aux débuts des années 80, est à l'œuvre. Les petits transporteurs ont commencé par ne plus appliquer les conventions collectives, puis, sous prétexte d'une concurrence déloyale, les grandes ont suivi, provoquant le recul des garanties des salariés. Cette logique va de pair avec l'élargissement de la précarité autant externe - avec la multiplication des contrats à durée déterminée que l'Intérim<sup>52</sup> -, qu'interne - aménagement du temps de travail, salaire au mérite... -, sans parler de la multiplication des temps partiel touchant surtout les femmes, et de plus en plus les hommes, même s'ils sont encore minoritaires, dans une proportion de 80%-20%. Les salariés à temps partiel, en France, sont passés de 7% du total des salariés, dans les années 80, à 15% en 1996. Les pays anglo-saxons connaissent des taux plus élevés. Il est évident que la peur, l'angoisse du chômage pèse sur l'ensemble des salariés et conduit à l'acceptation de l'intensification du travail. Ainsi se met en place un processus absurde. Ceux et celles qui ont un emploi connaissent l'intensification permettant de restructurer les emplois, et donc d'en supprimer, augmentant le chômage - et l'angoisse de la pauvreté - pour légitimer la hausse de l'intensification.

L'introduction massive de nouvelles machines, le progrès technologique ou technique qui permet d'augmenter la productivité du travail, et l'extorsion de plus value relative pour employer les concepts marxistes, n'est pas à l'ordre du jour. L'extorsion de plus value absolue, par l'accroissement de la charge de travail, par l'augmentation du temps de travail<sup>53</sup> est la pratique courante. La faiblesse du taux d'investissement productif est là pour en témoigner. La baisse du coût du travail est l'objectif recherché et unique. Ainsi c'est l'intensification du travail qui explique la crise de l'emploi, l'exclusion de travailleurs. La

---

<sup>52</sup> Les entreprises d'intérim deviennent sensibles à l'évolution de la conjoncture. Lors de la récession de 1993, elles ont fait faillite, et subissent, à leur tour, un processus de concentration. C'est la conséquence de la montée de l'intérim, comme moyen de gestion flexible.

<sup>53</sup> Toutes les enquêtes, du ministère du travail, en France, montrent l'augmentation du temps de travail. En 1997, les salariés qui ont un emploi travaillent plus qu'il y a 15 ans.

thèse de Rifkin,<sup>54</sup> qui fait des « nouvelles technologies le « deus ex machina » du chômage, de la fin du travail, se trouve radicalement contestée par les modalités mêmes de l'accumulation du capital, et par la faiblesse de ce taux d'accumulation - y compris aux Etats-Unis, dans le contexte pourtant favorable de la reprise économique.<sup>55</sup> La seule mesure, acceptée par les marchés financiers, c'est la baisse du coût du travail. Ils « notent » favorablement ces politiques de « Downsizing » par l'augmentation des cours de la Bourse de ces sociétés.

Dans cette troisième révolution industrielle - celle de l'informatique et de l'électronique ouvrant la voie à la révolution « communicationnelle » - l'organisation du travail a tendance à rester modelée par le taylorisme, l'organisation du travail du « fordisme ». Le grand changement porte sur la suppression des contremaîtres remplacée par le client lui-même, ou plus exactement par les grandes entreprises de distribution qui forment les contraintes de production. Les salariés sont obligés de les intégrer via les nouvelles formes de stockage. Le Juste-A-Temps - le « zéro stock » - est un moyen d'imposer l'intensification du travail, la dégradation des conditions de travail et la remise en cause des acquis sociaux.<sup>56</sup> Le travail est en train de se métamorphoser, donnant naissance une nouvelle classe ouvrière, sans qu'il y ait de changements conséquents dans l'organisation du travail. La crispation sur le taylorisme est une réalité. Les recherches autour d'une nouvelle organisation du travail semblent laissées pour compte.

La « financiarisation » des entreprises, des grands groupes industriels, est un facteur aggravant de ces restructurations jouant contre l'emploi. Les rapports traditionnels finance/industrie sont marqués par la prédominance de l'industrie. La finance est au « service » de l'industrie, de l'accumulation de richesses. Depuis le début de la décennie, les rapports se sont inversés. La finance domine, impose ses critères, c'est la raison pour laquelle il faut parler de « financiarisation ».<sup>57</sup> Les groupes industriels ont tendance à se *financiariser*, en intervenant de plus en plus sur les marchés financiers internationaux. Au début, par nécessité. L'extension des marchés à terme - des « futures » - répond au besoin des entreprises de se couvrir, d'avoir une assurance contre les fluctuations du dollar, des taux d'intérêt... Ils sont un moyen de lutter contre l'incertitude des cours, quel que soit le produit côté. Ces nouveaux instruments financiers se transformeront en outils spéculatifs, permettant l'augmentation des bénéfices, à court terme. Cette financiarisation se traduit par l'accentuation du ralentissement des investissements productifs. Pourquoi investir dans la production, pourquoi prendre ce risque à moyen terme, si la spéculation sur les marchés financiers rapporte plus, et à court terme ? *Business Week* consacre au moins une couverture par an, depuis le krach boursier d'octobre 1987, à inciter les groupes industriels à investir, plutôt que de spéculer sur les marchés financiers, dénonçant la dictature du court terme. Dans

<sup>54</sup> In « La fin du Travail », La Découverte, 1996. Par contre il est vrai que les mutations de l'emploi sont profondes, et il est logique que « parents, enfants et enseignants [soient] déboussolés par les mutations du travail », comme le décrit un sondage réalisé par McGénération pour la Revue Autrement, « C'est quoi le Travail, quelles valeurs transmettre à nos enfants ? » Une des conclusions principales de cette enquête, comme de l'ensemble de ce numéro, c'est l'impossibilité de parler de la fin du travail.

<sup>55</sup> *Business Week* de fin octobre notait que, en cette fin d'année 1997 - après une reprise commencée fin 1991 - les investissements productifs commençaient à progresser.

<sup>56</sup> Le Monde-Initiatives du 8 octobre 1997 titrait sur « La concurrence producteurs-distributeurs se répercute sur les salariés ». En Allemagne les conventions collectives, base du droit du travail, sont soumises à des clauses dérogatoires qui leur enlèvent toute crédibilité et efficacité, pour aller dans le sens d'une plus grande flexibilité. Le modèle social « rhénan » - Michel Albert l'avait ainsi qualifié dans « capitalisme contre capitalisme, au Seuil - bat de l'aile. L'Allemagne est en train de suivre l'exemple de l'Angleterre.

<sup>57</sup> Voir « La mondialisation financière », sous la direction de François Chesnais, Syros, 1996.

ce contexte, les groupes ont besoin d'augmenter toujours plus le profit productif, pour accroître leur spéculation. Ils utilisent la solution de facilité, la surexploitation des salariés, par l'intensification du travail - qui se trouve renforcée -, la baisse des salaires, la multiplication des précaires de toute nature, pouvant aller jusqu'au travail gratuit via les stages non rémunérés, et l'aménagement du temps de travail. Cet élargissement de la flexibilité du travail conduit non seulement à la baisse du coût du travail mais à la poursuite des restructurations, nécessaire pour continuer dans la même voie.

Un des effets - pervers comme il se doit, puisque non prévu par la théorie libérale - de ces restructurations, c'est l'organisation de la baisse du marché final. La baisse du pouvoir d'achat, la montée du chômage, la précarité ont comme conséquence de diminuer le revenu disponible. Le chômage, le risque de la pauvreté entraîne, de plus, la hausse de l'épargne de précaution déprimant plus encore le marché final. La surproduction devient structurelle. Comme l'indique les difficultés, pour les pays d'Europe de l'Ouest et le Japon, de sortir de la récession de 1993. Cette tendance à la baisse se manifeste par des tensions déflationnistes, visibles, en France, depuis 1993. La baisse des prix indique cette exacerbation de la concurrence. Logiquement, les entreprises n'investissent pas. Dans ce contexte, viser à la croissance de la production serait un non-sens. D'autant que cette baisse du marché final se trouve renforcée par les politiques libérales de coupes claires dans les dépenses de l'Etat. La remise en cause des politiques sociales, qui est programmée, fera chuter plus encore ce marché final. Cette baisse, à son tour, alimente les restructurations. Les entreprises s'adaptent à la faible croissance, par le biais de l'exacerbation de la concurrence qui les obligent à poursuivre dans la voie de la baisse du coût du travail pour gagner des parts de marché sur les concurrents. Les politiques déflationniste de « désinflation compétitive », de monnaie nationale « forte », les empêchent de jouer sur la baisse du taux de change. La hausse du dollar dans les années 1996 et 1997 a permis aux entreprises des économies d'Europe de l'Ouest, et du Japon de gagner des parts de marché mondial. Mais la croissance est dépendante d'une donnée extérieure, le cours du dollar. Ainsi les politiques étatiques comme les politiques des entreprises organisent la baisse du marché final, renforçant les politiques de « downsizing », qui elles-mêmes ont comme conséquence de baisser le marché final... La profondeur de la récession de 1993 a été l'expression de cette spirale descendante pour les pays d'Europe de l'Ouest et le Japon, comme les difficultés de renouer avec la croissance.

Face à cette spirale descendante, les Etats capitalistes devraient orienter leur politique vers l'augmentation du marché final pour renouer durablement avec la croissance. Mais cette initiative de croissance ne pointe pas à l'horizon. Alors que la construction européenne pourrait le permettre. Tous les pays d'Europe décidant la relance en même temps, les effets sur la compétitivité seraient très limités, puisque les deux tiers des échanges s'effectuent dans l'espace de l'Union Européenne. L'intégration commerciale est une donnée de cette construction.

Le régime d'accumulation actuel - les formes de création des richesses - n'est pas stabilisé. Le « fordisme » n'est pas encore mort. Il est fortement en crise. Les métamorphoses du capitalisme ne sont pas encore terminées. La régulation actuelle, par les marchés financiers qui imposent leurs critères et la dictature du court terme, pourrait n'être que provisoire. Pour l'heure, ils se font les vecteurs du libéralisme en acte, jugeant les politiques des Etats comme des firmes à cette aune. Ils diffusent les « clichés » du libéralisme, bridant toute créativité. Comme le dit Robert Boyer, « le mauvais capitaliste chasse le bon », faute sans doute de contre-pouvoirs efficaces. Cette régulation est fragile, à la merci de crises financières qui ne peuvent manquer de survenir, comme l'indique le krach boursier de fin octobre 1997,

quasiment 10 ans, jour pour jour, après celui d'octobre 1987. Un nouveau cycle se met, peut-être en place.

La forme Etat doit elle aussi se métamorphoser, parie prenante qu'elle est du régime d'accumulation. L'Etat-providence, forme d'Etat et de régime politique de la période longue de prospérité, a vécu. La France a conservé des traits du régime politique précédent, notamment une partie du droit du travail. L'extension de la précarité, le chômage récurrent, les difficultés des jeunes à trouver un emploi, l'exclusion des plus de 54 ans du marché du travail a déjà amputé ces lois et règlements. Ce n'est pas suffisant. Dans rapport du Plan - publié par les éditions Odile Jacob - « le travail dans 20 ans », il est conseillé de remettre à plat tout le droit du travail en prenant en compte le fait que le CDI - le contrat de travail à durée indéterminée - n'est plus le mode normal des relations entre employeurs et salariés. Il est vrai, qu'en France, le droit du travail repose sur le CDI. Raison pour laquelle, les CDD - contrats à durée déterminée - comme les CTT - contrat de travail temporaire, l'Intérim - sont considérés comme des contrats, donc des emplois, atypiques. L'ensemble des droits et garanties, résultat à la fois du contexte politique - avec un discrédit des élites Vichystes toute mouillées dans la collaboration et dans un régime fasciste<sup>58</sup> - et social de la Libération, et des luttes sociales des 30 années qui ont suivi, volerait en éclats.

Une des lois encore existantes - malgré une déréglementation qui n'a cessé de gagner du terrain - et qui provoque à intervalles réguliers l'ire des organisations internationales, de l'OCDE en particulier, c'est le SMIC.<sup>59</sup> Le salaire minimum, faute d'existence de cette barrière sociale, est très bas dans les pays anglo-saxons, Etats-Unis et Grande-Bretagne, fait qu'il est possible d'être pauvre et d'avoir un emploi. En France si le SMIC disparaissait, le salaire minimum, suivant les estimations, diminuerait d'au moins de moitié. C'est tout l'édifice social qui se trouverait ainsi bouleversé. A 2500 francs nets, il faudrait revoir le montant de l'allocation du RMI qui n'est pas tellement moins élevée. C'est prendre le risque d'une progression de la pauvreté, faute de l'existence de ce filet de protection sociale. C'est prendre aussi le risque d'une chute du marché final pouvant être à l'origine d'une profonde récession. D'ores et déjà, la précarité du travail se cachant derrière le terme de flexibilité du travail - CDD, Intérim, travail à temps partiel - explique, pour l'essentiel, un salaire aussi bas que les minimums sociaux. En France aussi désormais via le développement de cette même précarité, l'emploi n'est plus une garantie contre la pauvreté. L'insertion professionnelle, note le CREDOC, s'effectue dans les emplois précaires.<sup>60</sup> Le temps partiel subi a comme conséquence la baisse des revenus, quelque fois très proche du revenu minimum. En Allemagne, la précarité progresse à grands pas. « Le nombre des petits boulots mal payés s'envolent », titrait Le Monde du 29 octobre 1997. Ils seraient passés de 4,4 millions en 1992 à 5,6 millions en 1996, alors que le nombre des emplois « normaux » s'est réduit. Cette

---

<sup>58</sup> Le procès Papon - qui s'est déroulé en octobre-novembre 1997 - semble avoir pour objet d'exorciser cette période de l'histoire en France. Papon, haut fonctionnaire du régime de Vichy, s'est trouvé « recycler » par le Général de Gaulle comme haut fonctionnaire à la Libération, ministre de de Gaulle après avoir été Préfet de Police à Paris en 1961.

<sup>59</sup> Salaire minimum interprofessionnel de croissance, qui a remplacé, en 1972, en France, le SMIG - g pour garantie -, salaire de référence. La loi fait obligation aux employeurs de verser le SMIC. Il existe pourtant des exceptions. Certaines sont reconnues par la loi, d'autres non. Les employeurs, en particulier dans les régions sinistrées, ne respectent pas cette obligation légale, avec le soutien de leurs employés quelque fois. La pression du chômage explique ces réactions qui peuvent apparaître étranges à un observateur « persan ».

<sup>60</sup> Bulletin du CREDOC, « Consommation et modes de vie », n°121 octobre 1997, « Renouer avec le travail mais rarement avec un emploi stable ».

progression s'explique par l'exonération des charges sociales sur les salaires.<sup>61</sup> Globalement, on peut dire, pour utiliser une formule, que l'élargissement de la précarité conduit à une marginalité à durée indéterminée.

Une des questions qui se pose est de savoir si, une fois encore - mais de manière totalement inverse à la façon dont Marx le formulait dans « Le Capital »<sup>62</sup> - l'Angleterre ne nous raconte pas notre futur, celui de tous les pays capitalistes développés. Le « *Te De Fabula Narratur* » a changé de sens, c'est celui de la régression sociale et, peut-être - malgré les apparences - celui de la régression économique.<sup>63</sup>

C'est la thèse que développe Will Hutton dans « *The State we're in* ». <sup>64</sup> Crise structurelle, démontre-t-il, liée à l'accroissement de l'inactivité, de la misère et de la précarité, de l'illettrisme, du nombre de détenus,<sup>65</sup> du déclin industriel... Il en voit les causes dans la recherche du profit le plus élevé possible comme des rémunérations les plus hautes. Pour réaliser ce but, tous les moyens sont bons, y compris la corruption des institutions publiques et privées et même... le ralentissement de la croissance. La précarité généralisée suscite des comportements frileux, et la financiarisation le « *short-termism* », la contrainte de la rentabilité à court-terme, rentabilité définie par les marchés financiers. La « financiarisation » des grands groupes, devenus financiers et industriels conduit à abaisser dramatiquement le taux d'accumulation. Pourquoi investir, augmenter les capacités de production, alors que le marché n'augmente pas ? Et il ne peut pas augmenter en fonction de la précarité et de la baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale, conséquence de la pauvreté, du chômage et de la baisse des rémunérations - et que le jeu sur les marchés financiers rapportent plus et sur le court terme. Le calcul économique comme la planification dans les grands groupes reculent.<sup>66</sup> John Grahl<sup>67</sup> complète ce tableau de l'Angleterre dans ce qu'il appelle « *Les particularités de l'expérience britannique, ou l'insécurité de l'emploi en Grande-Bretagne* ». Il insiste sur la croissance du chômage depuis les années 1970 - comme dans les autres pays d'Europe -, son aggravation au début de la décennie 80 - la deuxième récession internationale -, son déclin

<sup>61</sup> Chiffres cités dans l'article d'Arnaud Leparmentier. En Allemagne, note-t-il, contrairement à la France, la vulgate commune n'isole pas la main d'œuvre non qualifiée de la qualifiée. La classe dirigeante met en cause globalement le coût de la main d'œuvre sans différenciation interne. La montée du chômage risque de transformer les points de vue.

<sup>62</sup> Il écrivait dans la préface à la première édition du *Capital*, « Si le lecteur allemand se permettait un mouvement d'épaule pharisaïque à propos de l'état des ouvriers anglais, industriels et agricoles (...) je serai obligé de lui crier : *De Te Fabula Narratur* ».

<sup>63</sup> « *Business Week* » du 14 avril 1997 offre un autre point de vue, plus conjoncturel il est vrai. Sous le titre, « *Britain's boom* », ils constatent que la croissance est là, que les investissements productifs sont encore en bonne santé (« *Healthy* »), que des emplois sont créés, enfin que globalement l'économie est plus productive.

<sup>64</sup> Nous nous appuyons sur le compte rendu de Jérôme Bourdieu publié dans *Liber*, le supplément au n° 119 d'Actes de la recherche en sciences sociales, septembre 1997.

<sup>65</sup> Thomas Piketty note, dans « *L'économie des inégalités* » - une nouvelle branche de l'économie en extension -, *La Découverte* 1997, que la notion de chômage ne mesure qu'une partie du phénomène. « Par exemple, on observe aux Etats-Unis, depuis le début des années 70, un retrait important du marché du travail et de la population active officielle des populations les moins qualifiées, et cette évolution comparée à celle des autres groupes de la population s'explique entièrement par l'effondrement des bas salaires. (...) Une manifestation extrême de cette évolution est l'impressionnante augmentation de la population carcérale. Il y avait en 1995, 1,5 million de personnes incarcérées dans les prisons américaines alors que ce chiffre était de 500000 en 1980 et que les prévisions sont de 2,4 millions de personnes incarcérées pour l'an 2000. » Soit, ajoute-t-il, près de 1,5% de la population active américaine en 1995.

<sup>66</sup> Il faut se souvenir que les plans quinquennaux ne sont pas seulement une spécialité soviétique, mais aussi l'apanage des grandes sociétés capitalistes. Pendant un temps, elles étaient plus performantes que les planificateurs soviétiques qui venaient en prendre leçon.

<sup>67</sup> In « *Liber* », supplément au n° 115 d'Actes de la Recherche en Sciences sociales

lent à la fin de la décennie, puis sa remontée brutale lors de la troisième récession, en 1991-92.<sup>68</sup> Les suppressions d'emploi, dans la récession, ont touché tous les secteurs, y compris le secteur financier surdéveloppé entraînant avec lui la chute du bâtiment, dépendant des commandes du secteur financier.

La crise immobilière de 1986 fut profonde, et pas seulement en Angleterre. Tous les pays développés furent touchés. C'est la conjonction de deux causes. L'une conjoncturelle, la très forte spéculation immobilière dans laquelle les banques étaient impliquées. Les spéculateurs empruntent à court terme à leurs banques en leur laissant comme gage l'immeuble lui-même. Lorsque les cours sont orientés à la hausse, le spéculateur fait un bénéfice rapide et rembourse la banque en payant des intérêts. Lorsque les cours baissent, même peu, le spéculateur fait faillite. Il est dans l'incapacité de rembourser la banque. Elles se retrouvent avec un stock d'immeubles, surtout de bureau, invendables sur un marché baissier. Si elles vendaient, c'était inmanquablement provoquer une chute des prix et des pertes importantes. Elles ont donc conservé ces immeubles en attendant des jours meilleurs.

Depuis cette date, les banques se trouvent en pleine restructuration pour éviter la faillite. La crise immobilière a dévoilé une cause structurelle, portant sur la définition de la place des banques dans un environnement financier marqué par la « titrisation », la progression des marchés financiers qui permet aux entreprises d'emprunter - et de prêter - directement sur ces marchés, sans passer par un intermédiaire. Dans ce processus de désintermédiation, la banque ne peut plus avoir qu'une activité de conseils. Elle recherche, dans le même temps, une nouvelle clientèle, les ménages, les PME pour répondre à leurs besoins de crédit. La déréglementation financière, décidée par les Etats, les oblige à repenser leur place dans l'accumulation du capital. L'ensemble des banques des pays développés est obligé de se restructurer. L'Allemagne et le Japon qui n'avaient pas mis en œuvre la déréglementation financière, le font actuellement. Les rapports traditionnels, étroits, banque/industrie sont obsolètes. Il en découle une crise bancaire, surtout au Japon, sans doute nécessaire pour faire surgir un nouveau système bancaire. Pour l'heure, il est fragilisé.

La seule variable d'ajustement que connaissent les banques - comme l'industrie -, la baisse du coût salarial par les suppressions d'emploi et la remise en cause des garanties statutaires. La mode est aux méga-banques - il n'est pas sur que ce soit la solution d'avenir - et donc aux fusions pour diminuer le plus possible le nombre d'employés. La concurrence s'intensifie dans ce secteur aussi.

Les travailleurs diplômés et qualifiés - en Angleterre comme en France - ne furent plus épargnés par le risque du chômage. Le diplôme, comme le montre, pour la France, les enquêtes de l'INSEE,<sup>69</sup> reste une arme contre le chômage de longue durée, mais ne permet

---

<sup>68</sup> Cette troisième récession a marqué une profonde désynchronisation dans les cycles courts des grandes économies industrialisées. Les Etats-Unis, comme la Grande-Bretagne, connaissent cette récession en 1991-92, et au moment où ils en sortent, c'est l'Allemagne qui prend la relève, avec derrière elle l'ensemble des économies d'Europe de l'Ouest, et le Japon. Cette récession de 1993 est la plus profonde vécue par ces économies. Japon et Allemagne se sont retrouvés affaiblis face aux Etats-Unis qui connaissent depuis fin 1992 une croissance importante. Ni l'un ni l'autre n'ont réussi à sortir durablement de cette récession qui a sonné le glas de leur modèle social respectif. Pour l'Allemagne, une des explications réside dans l'unification des deux Allemagnes, qui a permis de relancer l'économie de l'Allemagne de l'Ouest. Mais ce n'est pas la seule cause, sinon comment expliquer qu'Allemagne et Japon connaissent une synchronisation de leur cycle.

<sup>69</sup> Voir les n° d'Economie et Statistique sur « Les trajectoires des jeunes ». Le numéro 283-284, de 1995, sur « Transitions professionnelles et familiales », et le numéro 304-305, de 1997, sur « Distances et dépendances

plus d'éviter chômage et quasi-chômage (stages...). Les jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme se trouvent purement et simplement exclus - au sens strict - du marché du travail. Cette exclusion n'a pas de causes objectives. Une nouvelle routine se fait jour dans les industries comme dans les services qui permet de former rapidement la main d'œuvre dont l'entreprise a besoin. Les tâches ne sont plus les mêmes, elles sont plus diversifiées mais c'est la même logique d'organisation du travail. L'emploi des non-diplômés ne se heurte à aucune barrière technique. Le diplôme est un moyen de sélection. Il vient légitimer le refus et l'exclusion. En conséquence, les titulaires d'un diplôme subissent un processus de « déqualification ». Un ou une diplômé(e) sera embauché(e) pour des tâches qui, auparavant étaient effectuées par un non-diplômé, par un travailleur dit non-qualifié.<sup>70</sup> Pour le dire autrement l'exclusion du marché du travail des non qualifiés - et contrairement là encore à la thèse de Rifkin - n'est pas inéluctable mais sert de prétexte. Le terme - on ne peut pas parler de concept - d'*inemployabilité* utilisé pour ces jeunes sortis sans diplômes du système éducatif - il serait de l'ordre de 405 000 en 1996, pour la France - est non seulement problématique sur le terrain de l'éthique, mais aussi économiquement faux.

Le rétablissement du marché du travail suivait la sortie de la récession, comme dans chaque cycle court de reprise, mais les emplois créés étaient pour la plupart à temps partiel. « Fin 1995, près du quart de l'emploi total britannique était ainsi à temps partiel, phénomène beaucoup plus accentué chez les femmes (environ 45% de concernées) que chez les hommes (8%). (...) Près des deux tiers de l'emploi créé depuis 1992 l'ont été dans cette catégorie. »<sup>71</sup> Le taux de chômage britannique a baissé en 1997. En juillet, 5,5% de la population active était au chômage si l'on s'en tient au recensement par le Claimant Count, comptabilisant les bénéficiaires de l'allocation chômage. Le Royaume-Uni s'orienterait-il vers le plein emploi ? Rappelons qu'il est réalisé lorsque le taux de chômage se situe à 4,5%. Il faudrait aussi tenir compte du temps passé au chômage pour pouvoir réellement apprécier ce pourcentage. Pour ce pays, on dénombre plus de 600000 chômeurs de longue durée - soit depuis plus d'un an - représentant 40% des bénéficiaires de l'allocation chômage. Un ménage d'âge actif sur cinq connaît les deux conjoints sans emploi, proportion la plus élevée des pays d'Europe de l'Ouest, chiffre qui indique que le plein emploi est loin d'être réalisé, que le chômage reste une question non résolue.

Le Centre d'études de l'emploi<sup>72</sup> explique ce paradoxe en soulignant la diminution du taux d'activité des travailleurs d'âge actif, surtout des hommes, provenant soit des départs à la retraite anticipée soit par l'entrée des jeunes dans l'enseignement supérieur. Mais l'explication la plus évidente c'est l'existence d'un « chômage masqué » corroborée par l'explosion du nombre des bénéficiaires de l'invalidité permanente, 2,5 millions en 1995. Les chômeurs se seraient métamorphosés en invalides. De ce fait, la population active est restée stable entre 1992 et 1995. Si l'on tient compte du chômage caché - notamment des « travailleurs découragés », plus le temps partiel imposé - on obtiendrait un taux de chômage de 10%.<sup>73</sup>

---

entre générations ». L'avenir des jeunes apparaît sous une lumière sombre. Ils n'auront jamais le niveau de leurs aînés, et ils ont de fortes probabilités d'être pauvres...

<sup>70</sup> Voir « Les dossiers thématiques n°3 1996 » de l'INSEE, Liaisons sociales et la DARES sur « L'emploi non qualifié ».

<sup>71</sup> Conjoncture, la revue mensuelle de Paribas, de juillet 1996, reproduit dans « Problèmes économiques n°2502, du 8 janvier 1997, « Les mystères du marché du travail britannique », de Piotr Mietkowski.

<sup>72</sup> Cahiers du Centre d'Etudes pour l'Emploi, n°23 septembre 1997, « Le plein emploi au Royaume-Uni ? ».

<sup>73</sup> Opus cité.

Les Pays-Bas, deuxième miracle après l'Angleterre, connaissent une situation similaire. Le taux de chômage était passé à 6,6%, en 1996. L'explication la plus communément avancée, comme pour l'Angleterre (ou les Etats-Unis) était la baisse du coût du travail, de 30% en 10 ans. Cette régression du chômage s'explique par la croissance du nombre d'invalides, là encore, et le retrait des statistiques du chômage officiel tous les privés d'emploi de plus de 55 ans.<sup>74</sup> Il semble que 7 à 10% de la population vit en permanence des subsides de l'Etat, dont une moitié de pauvres « au sens plein du terme », sans que Engbersen<sup>75</sup> définissent ce qu'il entend par là, puisqu'il poursuit que personne ne meurt de faim. Il donne un contenu à la pauvreté moderne, « l'exclusion structurelle des institutions dominantes, conjuguée avec la dépendance à l'égard de l'Etat. Elle se manifeste moins par le manque d'argent que par la non-participation au travail, à la formation et aux loisirs. »

Les changements de la gestion du travail chez Philips sont révélateurs des transformations en cours en Hollande. Philips, transnationale, avait la réputation de protéger les intérêts sociaux de son personnel. Depuis 15 ans, impératif de la compétitivité oblige, il a rogné les avantages sociaux, renvoyés 10000 salariés en préretraites, et veut désormais (fin 1997) supprimer purement et simplement les contrats à durée indéterminée. Alors que, note *De Volkskrant*, « Les travailleurs néerlandais sont parmi les plus flexibles d'Europe, que ce soit en termes de nombre d'heures de travail par semaine, de fréquence avec laquelle ils changent d'emploi ou de flexibilité du travail à proprement parler - travail temporaire ou à temps partiel.<sup>76</sup> »

Les personnes qui perdent leur emploi ont d'énormes difficultés pour réintégrer un emploi décent, en Angleterre comme ailleurs. L'emploi public, pour revenir à la description de cette réalité britannique, a été soumis à des attaques continues via les privatisations et « la remise contractuelle au secteur privé d'une énorme série de fonctions au niveau du gouvernement national et local et dans les services de santé ainsi que l'instauration de relations décentralisées et compétitives parmi les employés - dans les domaines de l'enseignement et de la santé, par exemple, qui restent à l'intérieur du service public. »<sup>77</sup>

En France, la même logique est à l'œuvre. La décentralisation et la déconcentration - liée à la réforme de l'Etat - qui donne plus de pouvoirs aux Préfets et leur donne les prérogatives de « patron » des services publics sur leur territoire, le département ou la région, conduit à un éclatement des services publics. La définition française de ces services publics, centralisés et facteur de lutte contre les inégalités sociales, volera en éclat. La justification tient dans la lutte contre l'exclusion justement. Il s'agit de mettre les services publics au plus près de ceux qui en ont le plus besoin... Ainsi pourrait disparaître ce qui fait la spécificité de la formation sociale française et ses formes de socialisation.<sup>78</sup>

L'absence de salaire minimum, des pensions de retraite de moins en moins proportionnelles aux contributions versées qui ont été gelées pour 15 ans et le taux des prestations chômage

<sup>74</sup> Voir *Le Monde Diplomatique* de juillet 1997, « Miracle ou mirage aux Pays-Bas », de Dominique Vidal.

<sup>75</sup> Cité dans l'article du *Monde Diplomatique*.

<sup>76</sup> Traduit dans « *Courrier International* » du 16 octobre 1997, n° 363.

<sup>77</sup> John Grahl opus cité.

<sup>78</sup> Voir par exemple « La recomposition de l'Etat en Europe », aux éditions La Découverte, collection Recherches, où les auteurs expliquent que seule la dimension financière est prise en compte, il faut faire des économies... Mais derrière, c'est une autre forme d'Etat qui se profile.

Voir aussi « Le gouvernement des villes, Territoire et Pouvoir » (Descartes & Cie, 1997), où les auteurs indiquent la même tendance qu'en Angleterre pour la France, en ce qui concerne la gestion de l'urbanisme via les sociétés d'économie mixte locale, qui adoptent les critères de gestion de l'entreprise privée..

faible - l'un des plus bas de l'OCDE<sup>79</sup> - explique la montée de l'angoisse, de l'insécurité, du « stress » qui touche l'ensemble des salariés. La perte de l'emploi, c'est la chute vers le niveau de revenu le plus bas. On comprend les raisons de la victoire de Tony Blair, malgré la prospérité économique telle qu'elle surgit des chiffres de la conjoncture. Comme aux États-Unis, cette reprise pour réelle qu'elle soit ne se traduit pas par des changements ni dans le niveau de vie, ni dans l'emploi. La précarité ne cessant de s'élargir, les salariés ne connaissent pas d'évolutions significatives dans leur vie. La reprise n'est, pour eux, qu'un terme vide. D'autant que les restructurations se poursuivent, laissant planer cette menace continuelle de perdre son emploi. On comprend aussi pourquoi les syndicats - les TUC - affaiblis à la fois par les politiques libérales, par les défaites subies, notamment lors de la grève des mineurs, par la perte d'adhérents, mais aussi par l'absence de programmes et de prise en compte des transformations de la classe ouvrière, regardent de plus en plus vers l'Europe pour retrouver des garanties sociales minimum, alors même que cette construction européenne repose sur le modèle libéral.

Cette image de l'Angleterre soumise aux diktats du libéralisme se trouve décrite dans un roman noir, de Victor Headley, « Yardie ». <sup>80</sup> Il met en scène un rasta de la Jamaïque venant livrer de la drogue sur l'île et qui y reste pour fuir la misère, et décrit Londres de 1992, un Londres de la misère et des « petits boulots », de l'économie parallèle, informelle dont celle de la drogue, qui rapporte beaucoup et vite, avec d'énormes risques. Ses quartiers aussi, regroupant la même sorte de population. C'est surtout le « East End London » qui sert de toile de fond. L'affrontement des gangs est habituel, comme les explosions de violence. Il est possible aussi de voir se dégager des lieux de non-droit, où chaque gang fait sa propre loi. Le frère du héros a voulu s'y opposer. Il a été assassiné au pays.

L'Angleterre indique plusieurs directions. D'abord que la nouvelle pauvreté - l'exclusion - est liée aux mutations du régime d'accumulation. L'Angleterre est allé le plus loin dans la remise en cause de la forme « Etat-providence », diminuant les minimums sociaux, coupant dans les dépenses sociales, faisant progresser d'autant la pauvreté, dans un contexte de crise générale de l'emploi industriel et tertiaire, due aux restructurations et à la faiblesse du taux d'accumulation. Ensuite, ces restructurations en cours transforment la structure des emplois, sans changer radicalement l'organisation du travail, la seule variable utilisée étant la baisse du coût salarial. L'anxiété découlant de cet ensemble de mutations, devient un mode de gestion sociale pour faire accepter toutes les remises en cause. Enfin, la « financiarisation » est une réalité dominante devenant l'instrument de régulation, à la place des Etats-nations, qui ne disparaissent pas pour autant. Plus encore, et les auteurs cités l'ont souligné à l'envi, le libéralisme appliqué a eu des résultats en forme de catastrophe sur l'industrie anglaise qui s'est trouvée totalement démantelée. La baisse des salaires se traduit par des investissements étrangers dans des secteurs à faible valeur ajoutée, et en dehors des technologies de pointe.

En France, comme dans l'ensemble des pays développés, les rapports alarmistes sur la pauvreté, sur la précarité se multiplient. Le rapport du commissariat du plan sur le chômage fait état de près de 7 millions de personnes soit en chômage, soit précaires, « sans compter

---

<sup>79</sup> Cf. Conjoncture opus cité. L'auteur ajoute qu'en 1994, une personne sans-emploi touchait, durant la première année du chômage, environ 19% de son précédent salaire contre 58% en France. Le « miracle » britannique - dont on a beaucoup parlé en France et qui a très vite fait « flop » - repose surtout sur la baisse de la population active...

<sup>80</sup> Traduit en français par Pierre Furlan, aux éditions de l'Olivier, collection Soul Fiction dirigée par Samuel Blumenfeld.

ajoutent-ils ceux qui composent leur environnement familial immédiat ».<sup>81</sup> Ils insistent. « Le chômage touche tous les milieux, tous les âges, tous les groupes sociaux, tous les territoires ». Ils en déduisent, bizarrement, la proposition de politiques « ciblées » sur l'ensemble de ces publics disparates. A l'inverse, cette démonstration va dans le sens de politiques sociales pour tous sans discrimination, seules à même de lutter contre les inégalités. En effet, si la pauvreté peut toucher tous les groupes sociaux, comment « cibler » des politiques ?

A trop fragmenter la réalité, le risque est grand de justifier la pauvreté en proposant des solutions qui ont l'air réaliste mais en fait s'arrête à l'écume des faits. A trop considérer la pauvreté et la précarité, l'analyse globale en termes de système, recule. La loi sur « l'exclusion » dont il est souvent question en France - comme un peu partout - ne prend en compte que les conséquences de la mise en œuvre de politiques d'inspiration libérale - dont l'Angleterre donne cette image en forme de catastrophe - et de déréglementation, sans les contester. Elles sont pourtant responsables de la progression de la pauvreté.

La pauvreté joue un rôle actif dans l'acceptation de la précarité, dans les nouvelles modalités de gestion de la force de travail liée à la métamorphose de la forme de l'Etat. Elle la légitime, comme elle légitime les politiques « ciblées » contre la « grande » pauvreté. Elle n'est donc pas seulement passive. Elle est l'expression de la profonde faillite du libéralisme, dévoilant que ces politiques ne permettent pas de renouer avec la croissance, ni avec la création d'emploi, et sont facteurs d'inégalités renforcées. Paradoxalement, elle sert d'alibi à la poursuite du libéralisme comme seule politique possible, faute d'une réponse sociale et collective crédible. La crise du mouvement ouvrier exerce tous ses effets. Le mouvement syndical notamment est dans l'incapacité d'être un contre pouvoir efficace. La signature des accords d'entreprise par l'ensemble des sections syndicales - quelle que soit leur obédience et les grands discours nationaux -, en France, celles de la CGT, comme de la CFDT que tout semble opposer, indiquent le degré d'acceptation des salariés dans les entreprises, avec comme logique la conservation de leur emploi.

La pauvreté et l'anxiété comme l'angoisse qu'elle provoque, au lieu de dévoiler les modalités de fonctionnement de ce système, les rendent plus opaques. A isoler ces phénomènes, il est impossible de comprendre, d'appréhender l'ensemble. C'est-à-dire la naissance d'un nouveau régime d'accumulation qui prendrait la place du « fordisme ». Le raisonnement qui utilise le terme d'exclusion pour qualifier le « groupe » des pauvres, conduit à différencier « Eux » et « Nous », comme le veut le discours libéral. Les « pauvres » des viennent des « gens du dehors, « un étranger de l'intérieur » qu'il faut parquer. C'est la raison pour laquelle il faut rejeter ce terme, et comprendre les raisons de cette montée de la pauvreté.<sup>82</sup> La justice sociale est non seulement une nécessité éthique, la lutte contre la pauvreté, mais aussi économique. Elle est un facteur de modernisation, de dynamisme. Les luttes sociales des « 30 glorieuses » - surtout à partir du milieu des années 60 - ont joué un rôle positif dans l'évolution du capitalisme. Comme le souligne Robert Boyer, dans un rapport du Commissariat général du Plan, les politiques de justice sociale - imposées, il faut le souligner, par le mouvement

---

<sup>81</sup> Ils déterminent, pour 1996, 3,082 millions de chômeurs au sens du BIT, 350000 chômeurs en formation, 467000 en cessation d'activité anticipée, 638000 en précarité subie, 1600000 en temps réduit subit et 563000 travailleurs qui ne sont pas en mesure de chercher un emploi ou découragés. Annie Ratouis, dans le rapport préparatoire, opus cité, insiste sur les parcours, en donnant l'exemple d'une femme de 52 ans, trilingue, expériences de travail comme cadre supérieur aux Etats-Unis, qui ne retrouve pas d'emploi parce que les employeurs refusent d'embaucher... une femme de 52 ans !

<sup>82</sup> Cf l'article d'Hilary Silver, « Exclusion sociale et solidarité sociale : trois paradigmes », in *Revue Internationale du travail*, opus cité.

gréviste - ont permis la réduction des inégalités favorable à la modernisation des entreprises.<sup>83</sup> Comme si, pour pouvoir connaître une croissance continue, même au prix d'une inflation permanente comme résultat du conflit de classes, le capitalisme ne pouvait suivre sa pente qu'en la remontant, pour citer André Gide.<sup>84</sup> La pauvreté suppose donc une réponse collective en renouant avec la socialisation, par l'abandon des politiques d'inspiration libérale.

La question centrale, l'énigme à résoudre se trouve dans modalités de l'accumulation du capital. Ses lois de fonctionnement explique à la fois les créations d'emplois, en certaines périodes, et les destructions d'emplois. Dans l'entre-deux actuel - le libéralisme a comme fonction idéologique de justifier les déréglementations, donc de faire mourir le régime d'accumulation précédent, sans proposer à proprement parler de vision d'avenir -, ce sont les marchés financiers - les seuls en passe d'être totalement internationalisés - qui structurent le temps et la notion de rentabilité qui en découle. La pauvreté, conséquence du chômage de masse trouve son origine dans la crise du régime d'accumulation. Contrairement à ce que le terme laisse penser, la lutte contre l'exclusion, la pauvreté suppose une politique sociale qui s'adresse à tous, et une politique centrée autour des créations d'emplois, par le biais de la réduction du temps de travail. La forme actuelle de l'accumulation du capital ne se traduit pas la fin du travail - ce serait la fin du capitalisme - mais par la métamorphose du travail et de nouvelles formes d'emploi.

---

<sup>83</sup> Rapport « Justice sociale et performances économiques », juin 1991.

<sup>84</sup> Dans « Les faux monnayeurs ».